

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	a
LISTE DES TABLEAUX	d
LISTE DES GRAPHIQUES.....	e
LISTE DES ANNEXES	f
SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISES.....	g
PREFACE	9
INTRODUCTION.....	10
CHAPITRE I : BREF APERCU DU SECTEUR BURUNDAIS DES ASSURANCES.....	11
I.1. Les acteurs du marché des assurances.....	11
I.1.1. Les sociétés d'assurances.....	11
I.1.1.1. Les sociétés d'assurances Non Vie	11
I.1.1.2. Les sociétés d'assurances Vie	12
I.1.2. Les intermédiaires d'assurances	12
I.2. Les réalisations, contraintes et perspectives d'avenir de l'ARCA	14
I.2.1. Réalisations	14
A.La régulation du secteur des assurances	15
B. Le contrôle des différents acteurs du secteur.....	15
B.1. Contrôle sur pièces.....	15
B.2. Contrôle sur place	16
B.3. Sanctions	16
C. Suivi de la mise en application du Code des assurances	16
D. Autres réalisations	16
I.2.2. Contraintes et défis	17
I.2.3. Perspectives d'avenir	17
CHAPITRE II : L'ASSURANCE ET L'ECONOMIE	18
II.2. Le taux de pénétration des assurances	18
II.2.1. Taux de pénétration de l'assurance Non Vie.....	18
II.2.3. Taux de pénétration de l'assurance Vie.....	18
II.3. La densité de l'assurance	19
II.4. Les emplois dans les sociétés d'assurances	19

CHAPITRE III : INDICATEURS CLES DU SECTEUR D'ASSURANCE	21
III.1. Indicateurs clés des sociétés d'assurances	21
III.1.1. Les primes	21
A. Evolution du chiffre d'affaires	21
B. Parts de marché des différentes compagnies	22
III.1.2 Les prestations.....	24
III.1.2.1 Assurance « Non Vie ».....	24
A. Charge de sinistres	24
B. Taux de sinistres à primes (taux de sinistralité).....	25
III.1.2.2 Assurance Vie.....	26
III.2. Indicateurs clés des sociétés de courtage en assurance	26
III.2.1. Courtage en assurance Non Vie	27
A. Chiffre d'affaires des sociétés de courtage en Non Vie	27
B. Taux de commission payée aux sociétés de courtage en Non Vie (en FBU)	27
C. Apport des sociétés de courtage dans le chiffre d'affaires des assureurs Non Vie	28
III.2.2. Courtage en assurances Vie.....	29
III.2.2.1. Chiffre d'affaires des sociétés de courtage (en FBU)	29
III.2.2.2. Taux de commission payées aux sociétés de courtage en Vie	29
III.2.1.3. Apport des sociétés de courtage dans le chiffre d'affaires	30
CHAPITRE IV : SITUATION PATRIMONIALE DES ENTREPRISES D'ASSURANCES	30
IV.1. Présentation des postes d'actif.....	30
IV.2. Présentation des postes du passif.....	31
IV.3. Présentation du Compte d'exploitation Non Vie.....	32
IV.4. Présentation du compte d'exploitation Vie	34
CHAPITRE V : AUTRES INDICATEURS PERTINENTS.....	36
V.1. La marge de solvabilité du secteur	36
V.2. La couverture des engagements réglementés (Vie et Non Vie).....	36
V.3. La réassurance.....	37
V.3.1. La réassurance en assurances Non Vie.....	37
V.3.2. La réassurance en assurances Vie	38
V.4. Le management et gouvernance d'entreprise	38
V.5. Rentabilité du secteur des assurances	39
V.5.1. Rentabilité de l'assurances Non Vie	39

A.Evolution des dépenses de l'assurances Non Vie.....	39
B.Evolution des revenus de l'assurance Non Vie	40
V.5.2. Rentabilité de l'assurance Vie.....	41
A.Analyse des dépenses de l'assurance Vie.....	41
B.Analyse des revenus de l'assurance Vie.....	41
V.6. La liquidité du secteur des assurances	42
ANNEXES	A

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Compagnies d'assurance Non Vie opérant au Burundi	11
Tableau 2: Compagnies d'assurance Vie opérant au Burundi	12
Tableau 3: Listes des sociétés de courtage en assurance	13
Tableau 4: Liste des mandataires Non-salariés	14
Tableau 5: Part de l'assurance dans le PIB (données en milliers de FBU).....	18
Tableau 6: Evolution du taux de pénétration de l'assurance Non Vie dans le PIB	18
Tableau 7: Evolution du taux de pénétration de l'assurance Vie dans le PIB (en milliers de FBU)	18
Tableau 8: Evolution de la densité de l'assurance (en milliers de FBU)	19
Tableau 9 : Répartition des emplois par société d'assurances (2017)	19
Tableau 10: Parts de marché des compagnies en assurance Non Vie.....	22
Tableau 11: Part des primes émises par catégorie d'assurances en Non Vie (donnés en 000 de FBu).....	23
Tableau 12: Parts de marché des compagnies en assurances Vie	23
Tableau 13: Répartition des primes émises par catégorie d'assurances Vie.....	24
Tableau 14 : Charge de sinistres en assurance Non Vie (en 000 FBU)	24
Tableau 15 : Charge de sinistres par catégorie d'assurances Non Vie (en 000 FBU)	25
Tableau 16 : Taux global de sinistres à primes en assurance Non Vie (en 000 FBU).....	25
Tableau 17 : Taux global de sinistres à primes par catégorie en assurance Non Vie	25
Tableau 18: Evolution des prestations en assurance Vie (en 000 FBU)	26
Tableau 19: Taux de commission par catégorie d'assurances Non Vie	27
Tableau 20: Part des sociétés de courtage dans les primes émises en assurances Non Vie.....	28
Tableau 21: Taux de commission par société de courtage.....	29
Tableau 22: Part des sociétés de courtage dans les primes émises en assurances Vie	30
Tableau 23: L'actif du secteur (en 000FBU)	30
Tableau 24: Le passif du secteur (en 000FBU).....	31
Tableau 25: Compte d'exploitation Crédit Non Vie (en 000FBU).....	32
Tableau 26: Compte d'exploitation Débit Non Vie (en 000FBU).....	33

Tableau 27: Compte d'exploitation Crédit Vie (en 000FBU).....	34
Tableau 28: Compte d'exploitation Débit Vie (en 000FBU).....	34
Tableau 29: Marge de solvabilité.....	36
Tableau 30: Couverture des engagements réglementés (en 000 FBU).....	37
Tableau 31: Evolution du taux de cession des primes en réassurance en assurances Non Vie (en 000 de FBU)	37
Tableau 32: Evolution du solde de réassurance en assurance Non Vie (en 000 de FBU).....	38
Tableau 33: Evolution du solde de réassurance et du taux de cession en assurances Vie (en 000 de FBU)	38
Tableau 34: Evolution des dépenses en assurances Non Vie (en 000 de FBU)	40
Tableau 35: Evolution des revenus en assurances Non Vie (en 000 de FBU)	40
Tableau 36: Evolution des dépenses en assurances Vie (en 000 de FBU)	41
Tableau 37: Evolution des revenus en assurances Vie (en 000 de FBU)	41
Tableau 38: Evolution des actifs liquides du secteur (Vie & Non Vie) (en 000 de FBU).....	42
Tableau 39: Evolution des créances sur les assurés et agents (Vie & Non Vie) (en 000 de FBU).....	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution du chiffre d'affaires (en 000 FBU).....	21
Graphique 2: Répartition du chiffre d'affaires en Vie et Non Vie	22
Graphique 3: Commissions payées aux sociétés de courtage (en FBU).....	27
Graphique 4: Commissions payées aux sociétés de courtage (en FBU).....	29
Graphique 5: Evolution du résultat d'exploitation (en 000 FBU)	34

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Passif du Bilan 2017 (donnés en 000 de FBu)	A
Annexe 2: Actif du Bilan 2017 (donnés en 000 de FBu)	B
Annexe 3: Compte d'exploitation Non Vie (crédit 2017) (donnés en 000 de FBu)	C
Annexe 4: Compte d'exploitation Non Vie (débit 2017) (donnés en 000 de FBu)	D
Annexe 5: Compte d'exploitation Vie (crédit 2017) (donnés en 000 de FBu)	E
Annexe 6: Compte d'exploitation Vie (débit 2017) (donnés en 000 de FBu)	E
Annexe 7: Taux de cession par société en Non Vie en 2017 (donnés en 000 de FBu)	F
Annexe 8: Solde de réassurance par société en Non Vie en 2017 (donnés en 000 de FBu)	F
Annexe 9: Solde de réassurance et taux de cession par société en Vie en 2017 (donnés en 000 de FBu) ..	G
Annexe 10: Ratio des dépenses en assurance Vie de chaque compagnie (2017) (donnés en 000 de FBu)	G
Annexe 11: Ratio de rentabilité en assurance Vie (2017) (donnés en 000 de FBu)	H
Annexe 12: Ratio des dépenses en assurance Non Vie (2017) (donnés en 000 de FBu)	H
Annexe 13: Ratio de rentabilité en assurance Non Vie (2016) (donnés en 000 de FBu)	I

SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISES

AG	: Assurances Générales
AGEAGL	: Actions Géniales d'Assurance des Grand Lacs
ARCA	: Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances
ASSUR	: Association des Assureurs du Burundi
BAG	: BICOR Assurances Générales
BCPI	: Brokers Company Public International
BIC	: Business Insurance and Reinsurance Company
BICOR	: Burundi Insurance Corporation
BRB	: Banque de la République du Burundi
BVC	: BICOR Vie et Capitalisation
CIBCO	: Confident Insurance Brokers Company
CT	: Court Terme
DLMT	: Dettes à Long et Moyen Terme
EAC	: East African Community
EAISA	: East African Insurance Supervisors Association
EGIC-NV	: East Africa Global Insurance Company Non Vie
FBIB	: First Burundi Insurance Brokers
FBU	: Francs Burundais
FG	: Frais de gestion
IBAB	: Insurance Brokers Association of Burundi
IBIB	: Ingoma Best Insurance Brokers
JICB	: Jubilee Insurance Company of Burundi
JLICB	: Jubilee Life Insurance Company of Burundi
IMPERIAL B.G.C	: Imperial Brokerage Group of Cabinets
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
MFBP	: Ministère des Finances du Budget et de la Privatisation
MIBRO	: MUNEZERO INSURANCE BROKERS
MOU	: Memorandum Of Understanding
NV	: Non Vie
PE	: Primes Emises
PIB	: Produit Intérieur Brut
PM	: Provisions Mathématiques
PREC	: Provisions pour Risques En Cours
PPC	: Provisions pour Pertes et Charges
PSAP	: Provisions pour Sinistres à Payer

Q/R	: Quote-part des Réassureurs
RC	: Responsabilité Civile
SISAB	: Société Interprofessionnelle de Solutions d'Assurance
SOCABU	: Société d'Assurance du Burundi
SOCAR	: Société Commerciale d'Assurance et de Réassurance
SOGEAR	: Société Générale d'Assurance et de Réassurance
SOVEPA	: Société de Vente des Produit d'Assurance
TIB	: Tanganyika Insurance Brokers
UCAR	: Union Commerciale d'Assurance et de Réassurance
V&C	: Vie et Capitalisation

PREFACE



L'exercice 2017 marque la fin d'une série de trois années de stagnation du chiffre d'affaires autour de 36,5 milliards. En effet, le présent rapport montre que, depuis 2014, le secteur des assurances n'a jamais pu atteindre 37 milliards de primes émises, alors que l'exercice 2017 met en évidence des primes émises dépassant 40 milliards à savoir 26 milliards en Non Vie et 14,5 milliards en Vie. Cette situation résulte de l'effort de sensibilisation sur les nouvelles assurances obligatoires réalisé par l'ARCA, ce qui a accru la demande d'assurances au sein de la catégorie Responsabilité Civile générale. En outre, elle met en évidence un regain de dynamisme dans le secteur financier qui a conduit à la hausse des primes émises en assurance Automobile et en Accidents corporels et Maladies.

L'exercice 2017 est également caractérisé par l'agrément de nouveaux acteurs du secteur des assurances dont les sociétés d'assurances, les sociétés de courtage en assurances et les mandataires non-salariés. L'Agence a également agréé des sociétés d'assurances Vie issues des anciennes sociétés qui se sont conformées au Code des assurances en séparant les activités d'assurances Vie des activités Non Vie.

A côté de l'agrément de ces nouveaux acteurs, les réalisations de l'ARCA sont très variées et comprennent entre autres le contrôle sur pièces et sur place des sociétés d'assurances et des sociétés de courtage, l'instruction de dossiers de plaintes et litiges, la conduite des contre-expertises du patrimoine immobilier des sociétés d'assurances ainsi que la prise de sanctions à l'encontre des acteurs ayant commis des infractions à la législation et à la réglementation du secteur des assurances.

L'Agence s'est attaquée à la fuite des capitaux en émettant un règlement qui encadre les activités de coassurance, ce qui a contribué à la baisse du taux de cession des primes aux réassureurs étrangers qui a baissé de 7% en 2017. En outre dans le but d'accroître la transparence dans la gestion des entreprises d'assurances, l'ARCA a émis un règlement portant mise en place des principes et règles applicables en matière de gestion et de gouvernance d'entreprises d'assurances ainsi qu'une circulaire relative au Système de contrôle interne et la fonction d'audit interne des entreprises d'assurances.

En termes de planification, en 2017, l'ARCA s'est dotée d'un plan stratégique qui orientera ses activités sur la période 2018-2022 dans lequel l'Agence s'est fixée entre autres objectifs de : doubler le chiffre d'affaires d'ici 2022, assainir le secteur des assurances, améliorer la conduite du marché et le fonctionnement de l'assurance automobile.

En somme, l'exercice 2017 a vu l'éclosion de très bons résultats qui méritent d'être capitalisés afin d'en faire un tremplin vers un secteur des assurances plus inclusif, plus performant et plus équitable envers les assurés et les bénéficiaires des contrats d'assurances.

Ir. Prosper BAZOMBANZA

Secrétaire Général de l'ARCA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Prosper Bazombanza', written over a circular stamp or seal.

INTRODUCTION

Le présent rapport annuel du secteur burundais des assurances de l'exercice 2017 montre la situation globale du secteur à travers sa contribution à l'économie, ses tendances futures, ses chiffres clés et sa solvabilité. Il se base sur les états financiers et statistiques des treize (13) sociétés d'assurance et des treize (13) sociétés de courtage relatifs à l'exercice 2017, avec un regard rétrospectif sur les quatre dernières années.

Le premier chapitre traite de l'aperçu général du secteur burundais des assurances. Le deuxième chapitre met en exergue la part de l'assurance dans l'économie nationale. Le troisième chapitre traite des indicateurs clés du secteur d'assurance (les primes et les prestations) et comprend une partie sur le courtage en assurance et son apport dans les transactions entre assureurs et assurés. Le quatrième chapitre aborde la situation patrimoniale des entreprises d'assurances en intégrant l'analyse de la croissance du résultat, tandis que le cinquième et dernier chapitre traite d'autres indicateurs pertinents du secteur (la solvabilité, la couverture des engagements réglementés, la réassurance, la rentabilité et la liquidité).

Il sied cependant de signaler que la production du rapport s'est heurtée à plusieurs contraintes qui ont limité certaines analyses à savoir :

- La Non séparation des bilans « Vie » et « Non Vie » pratiquée par une des treize compagnies d'assurances, ce qui fait que l'analyse patrimoniale n'a pas pu se faire par branches d'activités Vie et Non vie ;
- L'inexistence de certaines statistiques macroéconomiques comme le PIB dont la véritable valeur n'est connue qu'après deux ans, ce qui pousse à réajuster les chiffres chaque année selon la disponibilité de la valeur actualisée de cet indicateur ;
- Le retard dans la transmission des états financiers par certaines sociétés d'assurances.

Enfin, signalons que les analyses consignées dans ce rapport, à partir du deuxième chapitre, ne comprennent pas les données des sociétés BIC Non Vie, BIC Vie et UCAR Vie et Capitalisation qui ont été agréées au cours de l'année 2017. Elles n'ont pas eu assez de souscription et ont été exemptées de la production des états annuels de cette année.

CHAPITRE I : BREF APERCU DU SECTEUR BURUNDAIS DES ASSURANCES

I.1. Les acteurs du marché des assurances

Le marché burundais des assurances est essentiellement composé des compagnies et des intermédiaires d'assurances.

I.1.1. Les sociétés d'assurances

Le nombre des sociétés d'assurances s'agrandit peu à peu après l'agrément de trois nouvelles sociétés en 2017 et surtout avec la mise en application des dispositions du Code des assurances qui consacrent l'obligation de séparation des activités Vie des activités Non Vie. Suite à ces mesures, le nombre de compagnies d'assurances agréées est passé de sept (7) au 31 décembre 2015 à treize (13) au 31 décembre 2017, dont huit sociétés Non Vie et cinq sociétés Vie. Ces sociétés d'assurances sont regroupées au sein d'une association professionnelle dénommée « Association des Assureurs du Burundi », « ASSUR » en sigle.

Les tableaux 1 et 2 ci-après montrent les différentes sociétés d'assurance établies au Burundi, leur forme juridique et leur capital social

I.1.1.1. Les sociétés d'assurances Non Vie

Tableau 1: Compagnies d'assurance Non Vie opérant au Burundi

N°	Nom de la société	Forme juridique	Capital social
1.	SOCABU ¹	S. A ²	3 060 000 000
2.	UCAR AG	S. A ³	1 000 000 000
3.	BAG	S.A	1 854 381 962
4.	SOGEAR	S.A	1 062 500 000
5.	SOCAR AG	S.A	1.698.450.000
6.	JICB	S.A	1.000.000.000
7.	EGIC-NV	S.A	2.000.000.000
8.	BIC NON-VIE	SA	2 149 000 000

Source : Documents internes à l'ARCA

Jusqu'au 31 décembre 2017, huit sociétés d'assurances étaient agréées par l'organe de régulation pour exercer les activités d'assurances Non Vie. Il s'agit pour la plupart des sociétés qui exerçaient déjà bien avant la promulgation de la loi n°1/02 du 07 janvier 2014 portant Code des assurances au Burundi sauf deux sociétés EGIC-NV et BIC Non Vie ont vu le jour respectivement en 2016 et 2017.

¹ La SOCABU reste une société composite du fait que le processus de séparation n'est pas encore terminé

² Société ANonyme avec l'Etat burundais comme actionnaire principal

³ Société ANonyme

Conformément aux dispositions du Code des assurances notamment en son article 273, les sociétés qui n'avaient de capital social suffisant ont dû se recapitaliser pour atteindre le minimum réglementaire d'un milliard de FBu. Il en est de même pour les sociétés qui pratiquaient en même temps les opérations d'assurances Vie et Non Vie qui se sont vues obligées de séparer les deux branches. C'est ainsi qu'en 2017, des sociétés Vie ont été agréés, se détachant ainsi de leurs sociétés sœurs qui pratiquent les activités Non Vie.

En matière d'actionnariat, sur les huit (8) sociétés d'assurances générales œuvrant au Burundi, six dont SOCABU, BAG, UCAR AG, EGIC-NV, BIC Non Vie et SOGEAR sont détenues par des opérateurs nationaux, une à savoir SOCAR AG comprend une partie des actions appartenant à une société étrangère tandis que la JUBILEE Insurance Company of Burundi est une filiale de JUBILEE HOLDING LTD basée au Kenya.

I.1.1.2. Les sociétés d'assurances Vie

Tableau 2: Compagnies d'assurance Vie opérant au Burundi

N°	Nom de la société	Forme juridique	Capital social (en FBu)
1.	BICOR VIE & CAPITALISATION	SA	500 166 000
2.	JUBILEE LIFE INSURANCE COMPANY Of BURUNDI	SA	500 000 000
3.	UCAR VIE & CAPITALISATION	SA	1 405 000 000
4.	SOCAR VIE	SA	502 500 000
5.	BIC VIE	SA	921 000 000

Source : Documents internes à l'ARCA

A part la société BIC Vie agréée en 2017, toutes les autres compagnies d'assurances Vie sont nées de la mise en application de l'obligation de séparation des activités Vie et Non Vie. Elles ont pour la plupart reçu leur agrément au courant de l'exercice 2017.

I.1.2. Les intermédiaires d'assurances

Les intermédiaires d'assurances se répartissent entre les courtiers d'assurances, les agents généraux et les mandataires non-salariés. Selon la loi en vigueur, les agents généraux et les mandataires non-salariés représentent les compagnies d'assurances tandis que les courtiers représentent les assurés.

A la fin de l'exercice 2017, on dénombre 16 sociétés de courtage agréées par l'organe de régulation et de supervision des assurances tandis que la société de courtage BCPI a été autorisée à exercer provisoirement. L'ensemble de ces courtiers d'assurances est retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Listes des sociétés de courtage en assurance

N°	Nom de la société de courtage	Année d'agrément
1	ASCOMA BURUNDI	2015
2	FIRST BURUNDI INSURANCE BROKERS	2015
3	TANGANYIKA INSURANCE BROKERS	2015
4	AFRIKA RISK BURUNDI S. A	2015
5	IMPERIAL BROKERAGE GROUP OF CABINETS	2015
6	CONFIDENT INSURANCE BROKERS COMPANY	2015
7	PAJEFLO FACILITATOR BUSINESS	2015
8	CONTACT ASSURANCE INFORMATION	2015
9	PROFESSIONNAL INSURANCE BROKERS	2015
10	INGOMA BEST INSURANCE BROKERS	2016
11	AZIMUTS INSURANCE BROKERS	2016
12	SOCIETE INTERPROFESSIONNELLE DES SOLUTIONS D'ASSURANCES	2016
13	COMPAGNIE DE COURTAGE EN ASSURANCE	2016
14	ACTIONS GENIALES D'ASSURANCE DES GRAND LACS BURUNDI	2017
15	MUNEZERO INSURANCE BROKERS	2017
16	INSURANCE BUSINESS CONTACT	2017

Source : Documents internes à l'ARCA

En plus des courtiers, le marché burundais des assurances compte deux Agences générales agréées à savoir BKY Insurance Agency Burundi et SOVEPA qui représentent JUBILEE Insurance Company of Burundi.

La société de courtage AGEAGL BURUNDI a débuté ses activités en 2016 en tant qu'agence générale de la société SOCABU avant de changer de statut et d'être agréée en tant que société de courtage tandis que la société de courtage « PROFESSIONNAL INSURANCE BROKERS » a suspendu ses activités en au début de l'année 2017.

A la fin de l'année 2017, l'ARCA a également octroyé 158 cartes professionnelles à des mandataires non-salariés dont le détail est repris dans le tableau qui suit.

Tableau 4: Liste des mandataires Non-salariés

N°	MANDANT	Nombre de mandataires Non-salariés
1	SOCABU	34
2	BICOR AG et BICOR VC	13
3	SOCAR AG et SOCAR VIE	20
4	JICB et JLICB	21
5	UCAR AG	10
6	SOGEAR	12
8	SOCIETES DE COURTAGE	34
9	AGENTS GENERAUX	8
10	AUTRES	6
TOTAL		158

Source : Documents internes à l'ARCA

Selon les dispositions du Code des assurances, tous les acteurs du secteur des assurances à savoir les sociétés d'assurances et les intermédiaires d'assurances peuvent faire appel à des mandataires payés sur commissions à condition que ces derniers aient une carte professionnelle délivrée par l'ARCA pour une durée de 2 ans. Le tableau précédent retrace le nombre de mandataires Non-salariés auxquels l'ARCA a octroyé des cartes professionnelles en 2017.

Les sociétés d'assurances SOCABU, JUBILEE et SOCAR occupent le haut du classement avec, respectivement, 34,21 et 20 mandataires non-salariés qui travaillent pour elles.

A côté de ces sociétés d'assurances, les sociétés de courtage, les agents généraux et les mandataires non-salariés font également appel à des mandataires non-salariés. C'est ainsi que 34 cartes professionnelles ont été octroyées aux mandataires des sociétés de courtage, 8 aux mandataires des agences générales et 6 à ceux chargés de représenter d'autres mandataires non-salariés.

I.2. Les réalisations, contraintes et perspectives d'avenir de l'ARCA

I.2.1. Réalisations

Conformément à ses missions, les réalisations de l'ARCA au cours de l'exercice 2017 se regroupent principalement autour des axes suivants :

- La régulation du secteur des assurances ;
- Le contrôle des différents acteurs ;
- Le suivi de la mise en application du Code des assurances ;

D'autres réalisations non moins importantes à l'actif de l'ARCA seront aussi retracées.

A. La régulation du secteur des assurances

Dans le cadre de la régulation du secteur, l'ARCA a procédé à l'agrément de certains acteurs. C'est dans ce cadre que plusieurs décisions et visas ont été signés à savoir :

- Huit décisions d'agrément des sociétés d'assurances qui se sont conformées au Code des assurances en séparant les activités Vie des activités Non Vie ;
- Deux décisions d'agrément de deux nouvelles sociétés d'assurances ;
- Trois décisions d'agrément des sociétés de courtage ;
- Un visa au profit de l'agence générale SOVEPA ;
- Des autorisations à exercer au sein du secteur des assurances en tant qu'experts immobiliers accordées à dix entreprises d'expertise immobilière ;
- Cent cinquante-huit cartes professionnelles accordées aux mandataires non-salariés.

A côté de ces agréments et autorisations, l'Agence a également émis deux règlements et une circulaire à savoir :

- Règlement N° 540/93/001/2017 du 06/01/2017 portant Mise en place de la Coassurance au Burundi ;
- Règlement N° 540/93/002/2017 du 06/01/2017 portant Principes et règles applicables en matière de gestion et de gouvernance d'entreprises d'assurances ;
- Circulaire N° 540/93/001/2017 du 14/02/2017 relative au Système de contrôle interne et à la fonction d'audit interne des entreprises d'assurances.

Enfin, il a été procédé à l'instruction de douze dossiers de plaintes et litiges entre les assurés et les assureurs dont neuf ont été clôturés par une entente à l'amiable ou par une injonction de l'ARCA. Deux cas dépassaient les compétences de l'ARCA et ont été transférés devant les tribunaux tandis qu'un autre est toujours en cours quoi qu'une piste de solution ait été trouvée.

B. Le contrôle des différents acteurs du secteur

B.1. Contrôle sur pièces

En plus de la régulation du secteur, l'ARCA a effectué des contrôles sur pièces, sur base des états financiers de l'exercice 2016, pour toutes les sociétés d'assurances opérant sur le territoire burundais, à l'exception de trois sociétés nouvellement agréées. Au terme de ces contrôles, des rapports détaillant les forces et les faiblesses de chacune des sociétés contrôlées ont été produits et des recommandations ont été formulées

L'ARCA a en outre effectué des contrôles sur pièces de dix (10) sociétés de courtage sur base des états financiers de l'exercice 2016.

B.2. Contrôle sur place

Au cours de l'exercice 2017, des contrôles sur place ont été effectués au sein des sociétés SOCAR, BICOR Vie et Capitalisation et BICOR Assurances Générales. Ces contrôles ont porté sur toutes les opérations pratiquées par les sociétés concernées ainsi que leur gouvernance.

L'ARCA a également effectué des contrôles sur place de quatre sociétés de courtage à savoir : AZIMUTS, ASCOMA, TIB et FBIB. Au terme de ces contrôles, des recommandations à l'endroit de chaque société ont été formulées par l'ARCA.

B.3. Sanctions

Les différents contrôles opérés par l'ARCA ont permis de constater des infractions à la législation et à la réglementation des assurances. C'est dans ce cadre que JICB et BAG ont été frappées d'amendes respectives de 52 050 676 FBU et 29 892 215 FBU pour avoir pratiqué une réassurance au-delà des limites légales tandis que deux dirigeants d'une société d'assurances ont été suspendus sur décision de la Commission de Supervision et de Régulation des Assurances.

C. Suivi de la mise en application du Code des assurances

Dans le cadre d'assurer le suivi de la mise en application du Code des assurances en général et du respect des assurances obligatoires en particulier, l'ARCA a produit un rapport sur le respect de l'assurance transport des marchandises. Dans ce rapport, il est ressorti le nombre de contrats d'assurance transport des marchandises contractés et les amendes que l'Office Burundais des Recettes a prononcé contre les contrevenants à cette assurance obligatoire. En rapport avec cette assurance obligatoire, l'ARCA a également accordé trente-cinq (35) dérogations à cette exigence aux personnes physiques et morales, aux ministères et autres institutions de l'Etat.

L'ARCA a aussi effectué des descentes dans les centres urbains du pays et en Mairie de Bujumbura pour contrôler l'état de la mise en application de l'obligation d'assurance de Responsabilité Civile des exploitants des immeubles commerciaux en matière d'incendie ou d'explosion. Trente-deux (32) établissements ont été visités dont 5 en commune Rumonge, 14 en Mairie de Bujumbura, 6 dans la commune Gitega et 7 en commune Ngozi. En termes de résultats, seuls 7 établissements de la Mairie de Bujumbura ont été trouvés conformes aux exigences de la loi. Ces descentes réalisées avec l'appui de l'administration provinciale et communale ont été en plus une opportunité pour sensibiliser les exploitants de ces établissements sur cette exigence légale.

D. Autres réalisations

Cette partie retrace les autres réalisations de l'ARCA qui ne figurent pas dans les trois catégories précitées mais qui ont une importance significative pour le secteur des assurances. Il s'agit de :

- La mise en place du plan stratégique qui orientera les activités de l'Agence sur la période 2018-2022 ;

- L'acquisition d'un logiciel de contrôle dans le but de faciliter les analyses des états financiers et statistiques des compagnies d'assurances ;
- L'acquisition d'un logiciel de comptabilité et de gestion des ressources humaines de l'ARCA ;
- La production d'un annuaire statistique 2016 ;
- La production de l'avant-projet de loi portant révision du Code des Assurances au Burundi ;
- L'organisation d'une réunion d'échange sur la problématique d'indemnisation des sinistres automobile à l'intention des partenaires et acteurs du secteur des assurances ;
- La tenue d'une réunion de sensibilisation des assujettis sur l'assurance obligatoire de la RC exploitant des immeubles commerciaux ;
- La production de trois projets d'ordonnance de mise en application du Code des assurances ;
- La réalisation des contre-expertises du patrimoine immobilier de quatre sociétés d'assurances à savoir : SOCABU, UCAR AG, BAG et BVC.

I.2.2. Contraintes et défis

Il convient de souligner que la conduite de toutes ces activités a été handicapée par plusieurs facteurs dont entre autres les suivants :

- Le manque de budget suffisant pour mettre en œuvre certaines activités clés de l'ARCA ;
- Le retard observé dans le processus de révision du Code des assurances du Burundi ;
- L'absence d'un centre de formation en assurance qui crée une absence de compétences dans le domaine des assurances ;
- Le partage des données du secteur avec les autres institutions sans aucun mémorandum ou cadre de collaboration préalablement établi ;
- L'absence d'expertise en matière de production des états financiers surtout dans les nouvelles sociétés.

Le mauvais fonctionnement des Conseils d'administration de certaines compagnies d'assurances a également été un handicap très significatif que l'ARCA a dû gérer tout au long de l'année.

I.2.3. Perspectives d'avenir

En vue de contribuer sensiblement au développement du secteur des assurances, l'ARCA a défini certains axes d'intervention pour les années à venir. Ces axes concernent entre autres :

- Le passage du contrôle fondé sur les règles au contrôle fondé sur les risques dans le but de se conformer aux pratiques internationales ;
- La conduite des activités visant l'introduction de la micro-assurance afin d'accroître le taux de pénétration du secteur des assurances dans l'économie ;
- Le suivi de la mise en application des différents textes légaux et réglementaires ;
- Le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique de l'ARCA 2018-2022 ;
- La mise en place d'une politique d'assurances qui permettra de mieux dynamiser le secteur des assurances.

CHAPITRE II : L'ASSURANCE ET L'ECONOMIE

II.2. Le taux de pénétration des assurances

Tableau 5: Part de l'assurance dans le PIB (données en milliers de FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires du marché	33 629 619	36 109 260	36 907 078	36 935 136	40 610 015
PIB en francs courant	3 812 500 000	4 185 100 000	4 417 900 000	4 824 200 000	5 397 200 000
Taux de pénétration (en %)	0,88	0,86	0,84	0,77	0,75

Source : - Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017
- BRB, Indicateurs de conjoncture, Mars 2018

Depuis 2013, la croissance du chiffre d'affaires du secteur reste faible par rapport à celui du PIB. C'est ainsi que le taux de pénétration affiche une baisse continue passant de 0,88% en 2013 à 0,75% en 2017.

Ainsi, malgré la hausse du chiffre d'affaires de 3,7 milliards survenue lors de l'exercice 2017 (soit un taux de croissance de 9,9%), il ressort que le taux de croissance du PIB de 11,9% a été encore plus significatif que celui des primes émises.

II.2.1. Taux de pénétration de l'assurance Non Vie

Tableau 6: Evolution du taux de pénétration de l'assurance Non Vie dans le PIB

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires du marché	24 203 536	25 135 809	25 724 240	24 897 812	26 083 128
PIB en francs courant	3 812 500 000	4 185 100 000	4 417 900 000	4 824 200 000	5 397 200 000
Taux de pénétration (en %)	0,63	0,60	0,58	0,52	0,48

Source : - Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017
- BRB, Indicateurs de conjoncture, Mars 2018

De même que pour le secteur global, le taux de pénétration des activités Non Vie est en baisse depuis 2013 où il est passé de 0,63% à 0,48% en 2017.

II.2.3. Taux de pénétration de l'assurance Vie

Tableau 7: Evolution du taux de pénétration de l'assurance Vie dans le PIB (en milliers de FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires du marché	9 426 082	10 973 451	11 182 838	12 037 324	14 526 887
PIB en francs courant	3 812 500 000	4 185 100 000	4 417 900 000	4 824 200 000	5 397 200 000
Taux de pénétration (en %)	0,22	0,25	0,26	0,25	0,27

Source : - Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017
- BRB, Indicateurs de conjoncture, Mars 2018

Contrairement à l'assurance Non Vie, le taux de pénétration des activités Vie est plus stable depuis 2014 où les variations n'ont jamais dépassé 0,02% sur toute la période. L'exercice 2017 montre une légère amélioration vue que ce taux est à 0,27%.

II.3. La densité de l'assurance

Tableau 8: Evolution de la densité de l'assurance (en milliers de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires du marché	33 629 619	36 109 260	36 907 078	36 935 136	40 610 015
Population du Burundi	9 420	9 535	9 824	10 115	11 495
Densité de l'assurance	3 570	3 787	3 757	3 652	3 533

Source : - Etats financiers des compagnies d'assurances des exercices de 2013 à 2017

- ISTEERBU, Projection démographiques 2010-2050, niveau national et provincial, AVRIL 2017

Tout comme le revenu (PIB) par habitant, la densité de l'assurance fournit la prime moyenne par habitant et par an.

Depuis 2014, la densité de l'assurance est en baisse. Elle est passée de 3 787 en 2014 à 3 533 en 2017 en passant par 3652 en 2016. Cette situation provient du fait que la taille de la population burundaise affiche une croissance supérieure à celle du chiffre d'affaires du marché. Toutefois, il convient de souligner que la taille de la population utilisée est le fruit des estimations faites par l'ISTEERBU vu que le dernier recensement de la population burundaise date de 2008.

II.4. Les emplois dans les sociétés d'assurances

En 2016, les entreprises d'assurances du Burundi avaient au total 442 employés répartis comme suit :

Tableau 9 : Répartition des emplois par société d'assurances (2017)

COMPAGNIE	Nombre d'employés	%
SOCABU	176	37%
JUBILEE NON VIE	19	4%
BICOR AG	57	12%
SOCAR AG	42	9%
UCAR AG	55	11%
SOGEAR	45	9%
EGIC NON VIE	20	4%
BIC NON VIE	13	3%
JUBILEE LIFE	3	1%
BIC VIE	11	2%
UCAR VIE	15	3%
SOCAR V&C	13	3%
BICOR V&C	13	3%
SECTEUR NON VIE	482	100%

Source : Etats annuels des compagnies d'assurances de 2017

Sur le total des 482 employés que compte le secteur des assurances, SOCABU détient à elle seule 176 employés, soit 37% de tous les employés du secteur. La deuxième place revient à BICOR Assurances

Générales avec 12% des emplois, suivi de près par UCAR AG avec 11%. Les emplois des autres sociétés représentent moins de 10%.

Par rapport à l'exercice 2016, il a été observé une hausse du nombre d'emplois dans le secteur qui est passé de 442 à 482. Cette situation résulte des emplois créés par les nouvelles sociétés d'assurances.

CHAPITRE III : INDICATEURS CLES DU SECTEUR D'ASSURANCE

Le Code des assurances distingue deux branches d'activités : les activités Vie et les activités Non Vie. Cette classification est motivée par les spécificités et la complexité de leur mode de gestion avec la majorité des activités Vie qui sont gérées en capitalisation alors que les activités Non Vie ont une gestion en répartition.

Les analyses qui suivent se fondent sur les données transmises à l'ARCA par les sociétés d'assurances et sont présentés selon cette classification.

III.1. Indicateurs clés des sociétés d'assurances

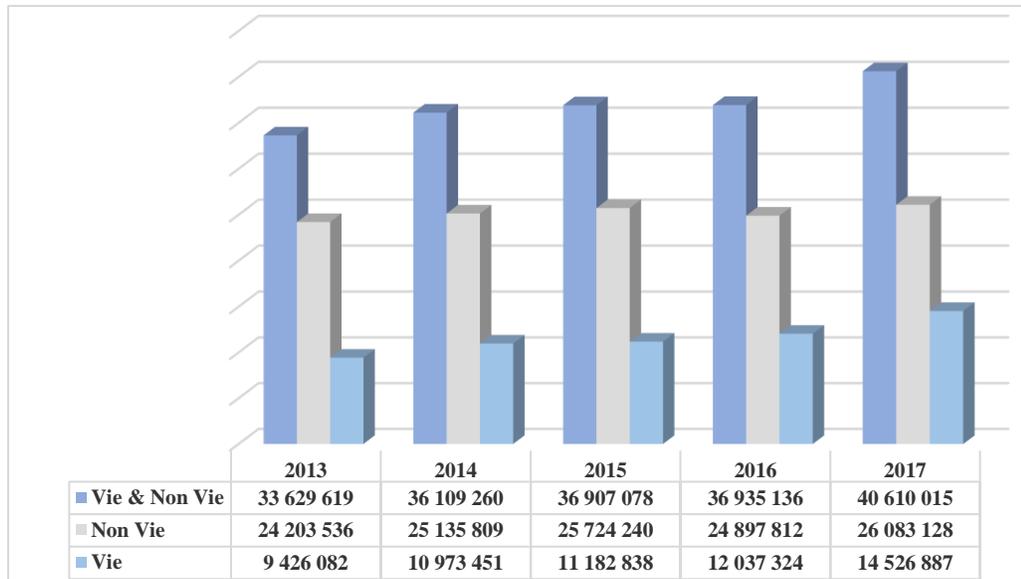
III.1.1. Les primes

A. Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est un indicateur qui illustre le volume d'activités détenu par une compagnie. Pour le secteur des assurances, le chiffre d'affaires correspond au montant des primes émises (frais sur polices inclus) au cours de l'année.

Le graphique suivant retrace l'évolution du chiffre d'affaires du secteur burundais des assurances.

Graphique 1: Evolution du chiffre d'affaires (en 000 FBU)

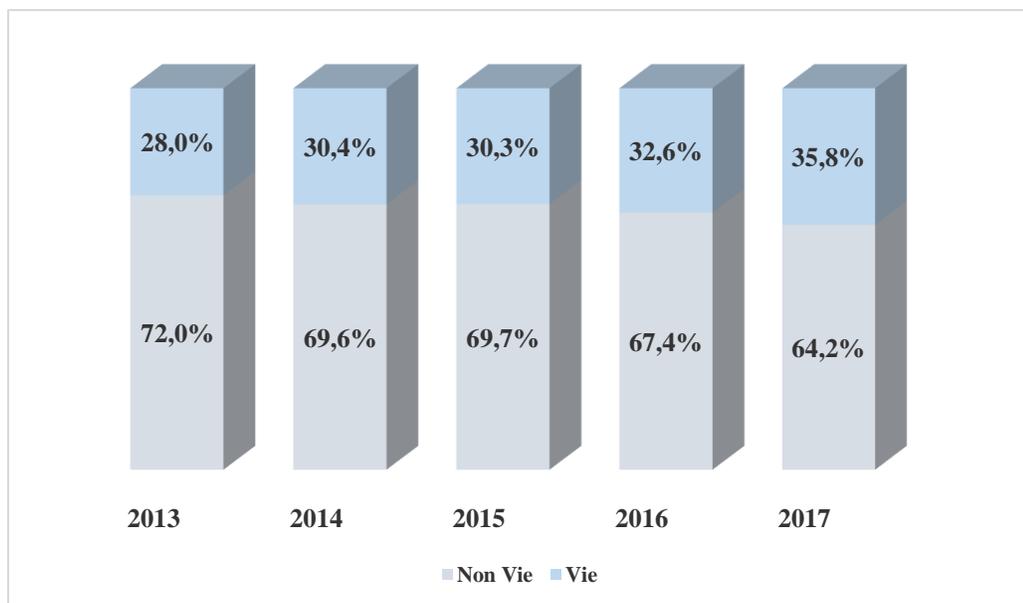


Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

De 2013 à 2017 le chiffre d'affaires est passé de 33,6 milliards à 40,6 milliards. Cette situation illustre une hausse de la demande d'assurances dans la population burundaise. L'année 2017 affiche un fort dynamisme vu qu'elle a connu un taux de croissance d'environ 10% par rapport à 2016.

Toutefois, les activités Vie semblent plus dynamiques avec un taux de croissance de 21% (soit une variation de 2,5 milliards) contre 5% en assurances Non Vie (soit une croissance de 1,2 milliards)

Graphique 2: Répartition du chiffre d'affaires en Vie et Non Vie



Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

En 2017, la part des activités Vie affiche une forte croissance en termes de parts de marché qui est passé de 32,6% en 2016 à 35,8% en 2017.

Cette situation est consécutive à la hausse des primes émises qui a été plus significative en Vie (21%) qu'en Non Vie (5%).

Depuis 2013, les activités Non Vie ont perdu plus de 8% de parts de marché.

B. Parts de marché des différentes compagnies

Tableau 10: Parts de marché des compagnies en assurance Non Vie

COMPAGNIE \ ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
SOCABU	35,1%	33,2%	34,2%	31,6%	30,8%
JICB	16,5%	19,8%	24,9%	24,1%	25,7%
BAG	21,0%	19,2%	19,1%	21,2%	18,4%
SOCAR AG	12,4%	13,4%	10,6%	10,6%	13,1%
UCAR AG	11,3%	10,8%	9,2%	10,8%	8,2%
SOGEAR	3,6%	3,6%	1,9%	1,7%	2,3%
EGIC-NV	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%
SECTEUR NON VIE	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

En assurance Non Vie, de 2016 à 2017 seule JICB, SOCAR AG et SOGEAR ont accru leurs parts de marché.

Toutefois, SOCABU garde la première place en termes de parts de marché avec environ 31%, suivie de JICB qui dispose de 25,7% de parts de marché, tandis que BAG et SOCAR AG ont des parts respectifs de 18,4% et 13,1%. Les autres sociétés ont des parts inférieures à 10%. La dernière place revient à la nouvelle société EGIC-NV avec 1,6% du chiffre d'affaires Non Vie du secteur.

Tableau 11: Part des primes émises par catégorie d'assurances en Non Vie (donnés en 000 de FBu)

ANNEE	2016		2017		Variation PE (000 FBu)
	PE (000 FBu)	Part	PE (000 FBu)	Part	
Accidents corporels et maladies	3 260 583	13,1%	4 132 999	15,8%	872 416
Vehicules terrestres à moteur (RC)	11 431 102	45,9%	6 847 686	26,3%	534 009
Vehicules terrestres à moteur (autres risques)		0,0%	5 117 426	19,6%	
Incendie et autres dommages aux biens	4 290 079	17,2%	4 281 496	16,4%	-8 584
RC générale	335 711	1,3%	630 698	2,4%	294 987
Transports	4 260 690	17,1%	4 201 434	16,1%	-59 257
Autres risques directs dommages	1 319 646	5,3%	871 391	3,3%	-448 255
TOUTES LES CATEGORIES	24 897 812	100,0%	26 083 128	100,0%	1 185 316

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Depuis 2016, la catégorie « Véhicules terrestres à moteur » occupe le haut du classement avec 11,9 milliards de primes émises en 2017, soit 6,8 milliards dans la catégorie « Responsabilité Civile » et 5,11 milliards dans la catégorie « Autres risques ». D'une manière globale cette branche dispose de 45,9% des primes émises en Non Vie aussi bien pour l'exercice 2017 que 2016.

En termes de croissance, la catégorie « Accidents corporels et Maladies » occupe la première place avec une croissance de 872 millions de ses primes émises alors que la catégorie « Autres risques directs dommages » a accusé une baisse avoisinant 450 millions (-448 millions) entre 2016 et 2017.

Tableau 12: Parts de marché des compagnies en assurances Vie

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
SOCABU	73,1%	69,6%	69,2%	62,3%	67,9%
JLICB	12,2%	13,6%	13,3%	14,5%	9,2%
BVC	9,6%	9,5%	8,6%	8,6%	8,6%
SOCAR VIE	5,1%	7,4%	8,9%	14,6%	14,3%
SECTEUR VIE	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices 2013 à 2017

En 2017, seule SOCABU affiche une hausse de ses parts de marché qui sont passées de 62,3% à 67,9%. La société JLICB a perdu le plus de parts de marchés qui sont passées de 14,5% en 2016 à 9,2% en 2017. En termes de classement, la société SOCAR VIE vient en deuxième position après SOCABU tandis que JLICB et BVC occupent respectivement la troisième et la quatrième place.

Tableau 13: Répartition des primes émises par catégorie d'assurances Vie

ANNEE	2016		2017	
CATEGORIE	PE (000 FBU)	Part	PE (000 FBU)	Part
En cas de vie	0	0,0%	0	0,0%
En cas de décès	2 456 200 928	20,4%	2 663 716 630	18,3%
Mixte	195 954 616	1,6%	959 840 147	6,6%
Epargne	8 800 812 856	73,1%	10 809 351 793	74,4%
Mixte	584 355 621	4,9%	93 978 201	0,6%
TOUTES LES CATEGORIES	12 037 324 021	100,0%	14 526 886 771	100,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

L'assurance Vie est dominée par la catégorie « Epargne » qui détient à elle seule plus de 70% des parts en 2016 et 2017.

Il ressort également l'absence des garanties en cas de Vie et la quasi inexistence des garanties mixtes combinant des assurances en cas de Vie et celles en cas de décès (6,6% des primes émises en 2017).

Les garanties en cas de décès occupent la deuxième position et représentent 18,3% des primes émises en 2017.

III.1.2 Les prestations

III.1.2.1 Assurance « Non Vie »

A. Charge de sinistres

Tableau 14 : Charge de sinistres en assurance Non Vie (en 000 FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Sinistres payés	11 257 492	10 261 888	11 495 152	10 649 924	12 362 471
Variation des PSAP	-1 709 082	349 986	-1 258 249	-1 173 648	61 370
Charge des sinistres	9 548 410	10 611 874	10 236 903	9 476 275	12 423 841

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices 2013 à 2017

De 2013 à 2017, les sinistres payés oscillent entre 10,2 milliards et 12,4 milliards. De même, la charge des sinistres varie entre 9,5 milliards et 12,4 milliards.

Tableau 15 : Charge de sinistres par catégorie d'assurances Non Vie (en 000 FBU)

ANNEE	2015	2016	2017
CATEGORIE			
Accident corporel et maladie	1 733 661	2 282 090	2 861 908
Véhicules terrestres à moteur (RC)	4 671 699	2 279 645	5 653 342
Véhicules terrestres à moteur (autres risques)		3 700 579	2 383 792
Incendie et autres dommages aux biens	677 706	432 129	779 919
RC générale	1 943 811	159 121	102 243
Transports	923 346	150 293	607 432
Autres risques directs dommages	286 680	315 585	35 205
TOUTES LES CATEGORIES	10 236 903	9 476 275	12 423 841

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices 2015 à 2017

La catégorie « Véhicules terrestres à moteur » dispose de la plus grosse charge des sinistres à savoir 8 milliards dont 5,6 milliards pour la garantie Responsabilité Civile et 2,3 milliards pour les autres garanties. La deuxième place revient à la catégorie « Accidents corporels et Maladies » avec 2,8 milliards. Les autres catégories ont une charge des sinistres inférieure à 800 millions en 2017.

B. Taux de sinistres à primes (taux de sinistralité)

Tableau 16 : Taux global de sinistres à primes en assurance Non Vie (en 000 FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Charge des sinistres	9 548 410	10 611 874	10 236 903	9 476 275	12 423 841
Primes acquises	23 203 466	25 377 114	26 108 594	26 988 324	25 908 938
Taux de sinistralité (S/P)	41,2%	41,8%	39,2%	35,1%	48,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Le taux global de sinistres à primes s'est maintenu en dessous du maximum théorique de 65%. Toutefois, une hausse significative a été observée pour l'exercice 2017 avec un taux de sinistralité de 48% contre 35,1% en 2016.

Tableau 17 : Taux global de sinistres à primes par catégorie en assurance Non Vie

ANNEE	2015	2016	2017
CATEGORIE			
Accidents corporels et maladies	60,9%	66,0%	63,7%
Véhicules terrestres à moteur (RC)	44,8%	48,0%	82,8%
Véhicules terrestres à moteur (autres risques)			47,9%
Incendie et autres dommages aux biens	14,7%	9,2%	18,5%
RC générale	83,4%	39,8%	29,1%
Transports	18,9%	3,2%	14,4%
Autres risques directs dommages	29,1%	25,2%	4,2%
TOUTES LES CATEGORIES	39,2%	34,5%	48,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

D'une manière générale, sur 100 FBU de primes acquises à l'exercice, seulement 48 FBU servent à couvrir les sinistres.

Seule la catégorie « Véhicules terrestres à moteur RC » a une sinistralité de 82,8% qui dépasse le maximum théorique de 65%. La catégorie « Accidents corporels et Maladies » vient en deuxième position avec un taux de sinistralité de 63,7% qui est proche du maximum théorique. Les autres catégories ont des taux de sinistralité inférieur à 50%.

III.1.2.2 Assurance Vie

Tableau 18: Evolution des prestations en assurance Vie (en 000 FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Prestations de l'exercice	1 799 169	3 464 479	3 759 096	4 226 867	6 003 934
Taux de croissance des prestations	26,6%	92,6%	8,5%	12,4%	42,0%
Primes émises	9 426 082	10 973 451	11 182 838	12 037 324	14 526 887
Prestation/primes émises	19,1%	31,6%	33,6%	35,1%	41,3%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Depuis 2013, les prestations servies en assurance Vie ont augmenté d'année en année, passant de 1,8 milliards en 2013 à 6 milliards en 2017. Ainsi, par rapport aux primes émises, les prestations de 2017 représentent 41,3% contre 35,1% en 2016.

Malgré cette croissance des prestations, il ressort du tableau précédent que les primes émises au cours de l'exercice couvrent correctement les prestations échues.

Il est à signaler le taux de croissance des prestations qui affiche une tendance à la hausse sensible en 2017 avec un taux de croissance de 42% contre 8,5% en 2015 et 12,4% en 2016.

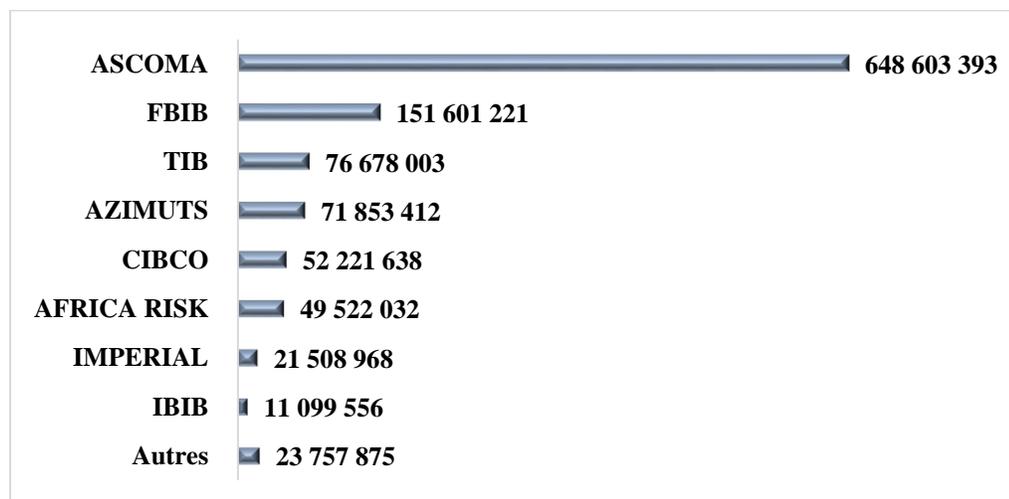
III.2. Indicateurs clés des sociétés de courtage en assurance

A la fin de l'exercice 2017, treize (13) sociétés de courtage et deux (2) agences générales avaient été agréées par l'ARCA conformément à la législation en vigueur. La présente partie s'intéresse à la part des sociétés de courtage dans les transactions du secteur des assurances. Toutefois, les analyses se limitent à dix (10) sociétés de courtage qui ont pu fournir les données à l'ARCA.

III.2.1. Courtage en assurance Non Vie

A. Chiffre d'affaires des sociétés de courtage en Non Vie

Graphique 3: Commissions payées aux sociétés de courtage (en FBU)



Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2017

Le courtage en assurance Non Vie est dominé par la société ASCOMA qui détient un chiffre d'affaires de 648 millions, soit 58,6% de toutes les commissions payées aux courtiers. Elle est suivie par la société FBIB qui a réalisé un chiffre d'affaires de 151 millions représentant 13,7% du total des commissions payées aux courtiers. Les commissions reçues par les sociétés TIB (76 millions) et AZIMUTS (71 millions) représentent respectivement 6,9% et 6,5% du chiffre d'affaires des sociétés de courtage. Les quatre sociétés précitées détiennent près de 80% des commissions réalisées dans le courtage en assurance. Les sociétés CIBCO, AFRICA RISK, IMPERIAL et IBIB affichent des parts inférieures à 5%. La catégorie « Autres » regroupe cinq (5) sociétés de courtage qui ont reçu des commissions respectives inférieures à 10 millions. Ces cinq sociétés sont PAJEFLO, MIBRO, BCPI, COCAS et SISAB.

B. Taux de commission payée aux sociétés de courtage en Non Vie (en FBU)

Tableau 19: Taux de commission par catégorie d'assurances Non Vie

Catégories d'assurances	Primes apportées par les Courtiers (en FBU)	Commissions (en FBU)	Taux de commissions
Accidents corporels et Maladies	887 877 890	84 286 645	9,50%
Automobile (RC et autres risques)	1 974 025 148	217 176 578	11,00%
Incendies et autres dommages aux biens	1 071 938 567	170 100 510	15,90%
RC générale	165 892 160	25 081 836	15,10%
Transports	2 303 807 517	401 747 671	17,40%
Autres risques directs dommages	1 205 134 456	208 452 859	17,30%
Total	7 608 675 738	1 106 064 721	14,50%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2017

Les taux de commissions payées aux intermédiaires d'assurances Non Vie sont régis par la Circulaire N°540/93/003/2016 du 30/8/2016 portant Fixation des taux minima et maxima des commissions des intermédiaires et sociétés de courtage d'assurances en IARD. Selon cette circulaire, le plus grand taux de commission accordé aux courtiers en IARD est de 19%.

Le tableau précédent montre que les affaires apportées par les courtiers dans chaque catégorie d'assurances Non Vie sont rémunérées à un taux inférieur à 19%. Les courtiers sont mieux rémunérés dans les catégories « Transport » et « Autres Risques Directs Dommages » avec des taux de commissions dépassant 17%.

C. Apport des sociétés de courtage dans le chiffre d'affaires des assureurs Non Vie

Les sociétés de courtage d'assurances ont joué un rôle non négligeable dans la production des entreprises d'assurances. En témoigne le tableau suivant qui montre la part des primes qu'elles ont apportées dans le chiffre d'affaires des différentes sociétés d'assurances Non Vie.

Tableau 20: Part des sociétés de courtage dans les primes émises en assurances Non Vie

Nom de l'Assureur	Primes émises (en FBU)	Primes apportées par les Courtiers (en FBU)	Part
SOCABU	8 030 013 028	1 861 774 472	23,2%
BAG	4 787 794 469	2 474 486 524	51,7%
JICB	6 704 284 788	2 659 587 839	39,7%
SOCAR AG	3 411 218 629	486 182 831	14,3%
UCAR AG	2 128 572 715	78 561 992	3,7%
SOGEAR	606 967 889	20 559 571	3,4%
EGIC-NV	414 276 393	16 026 643	3,9%
BIC NON VIE	N/A	11 495 866	N/A
TOTAL	26 083 127 911	7 608 675 738	29,2%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2017

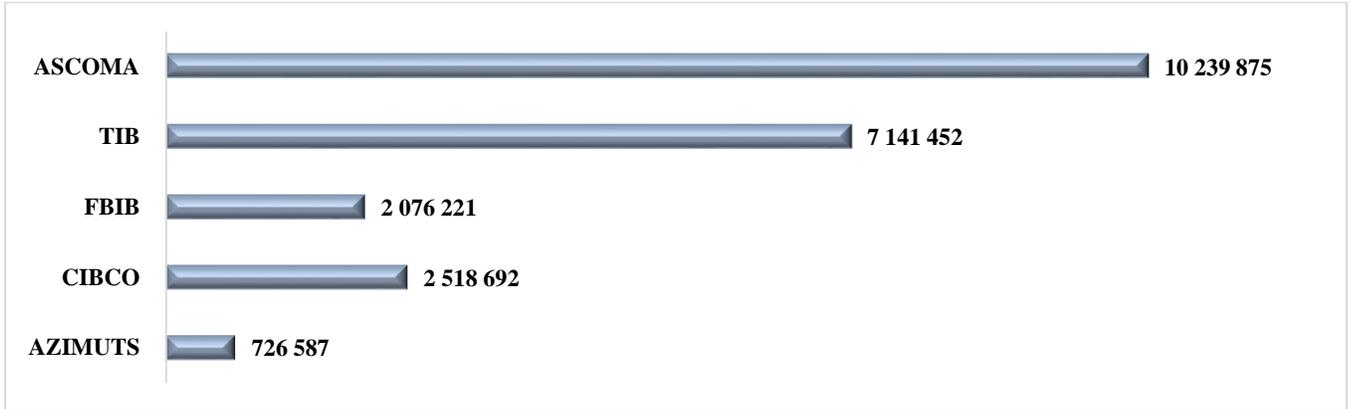
Globalement, 29% des primes émises par les sociétés d'assurances Non Vie viennent des affaires apportées par les courtiers.

La société BICOR Assurances Générales a largement collaboré avec les courtiers qui lui apportent plus de la moitié de son volume d'affaires. Elle est suivie par les sociétés JICB et SOCABU avec respectivement 39,7% et 23,2% des primes émises par l'entremise des courtiers tandis que la dernière place revient à la SOGEAR avec 3,4%.

III.2.2. Courtage en assurances Vie

III.2.2.1. Chiffre d'affaires des sociétés de courtage (en FBU)

Graphique 4: Commissions payées aux sociétés de courtage (en FBU)



Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2017

Sur les 13 sociétés de courtage qui ont produit les états financiers de l'exercice 2017, 5 sociétés interviennent dans les activités d'assurances Vie.

Le graphique précédent montre que la société ASCOMA domine le courtage en assurances Vie avec plus de 10 millions de chiffre d'affaires soit 41,4% de toutes les commissions payées aux courtiers en assurances Vie. Elle est suivie par la société TIB avec plus de 7 millions de commissions représentant 28,9% du total des commissions payées aux intermédiaires. Le reste des sociétés de courtage ont des commissions inférieures à 5 millions chacune.

III.2.2.2. Taux de commission payées aux sociétés de courtage en Vie

Tableau 21: Taux de commission par société de courtage

	PE Courtier (en FBU)	Comissions (en FBU)	Taux de commissions
FBIB	24 456 362	2 076 221	8,5%
AZIMUTS	4 843 911	726 587	15,0%
CIBCO	105 135 558	2 518 692	2,4%
TIB	201 571 574	7 141 452	3,5%
ASCOMA	105 832 951	10 239 875	9,7%
TOTAL	441 840 356	22 702 827	5,1%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2017

Globalement, le taux de de rémunération des affaires apportées par les courtiers en assurances Vie est de 5,1% avec des variations allant de 2,4% (pour CIBCO) à 15% (pour AZIMUTS).

III.2.1.3. Apport des sociétés de courtage dans le chiffre d'affaires**Tableau 22: Part des sociétés de courtage dans les primes émises en assurances Vie**

	PE (en FBU)	PE courtier (en FBU)	Part
SOCABU	9 865 401 518	199 760 661	2,0%
BVC	1 249 805 256	20 331 722	1,6%
JLICB	1 340 704 553	218 089 412	16,3%
SOCAR VIE	2 070 975 444	3 658 561	0,2%
TOTAL	14 526 886 771	441 840 356	3,0%

Source : Etats financiers des sociétés de courtage en assurances, exercice 2017

Les affaires apportées par les courtiers représentent 3% des primes émises en assurances Vie. La société qui collabore le plus avec les courtiers est JLICB avec 16,3% des primes émises qui proviennent des courtiers tandis que la société SOCAR VIE a la plus faible part.

CHAPITRE IV : SITUATION PATRIMONIALE DES ENTREPRISES D'ASSURANCES**IV.1. Présentation des postes d'actif****Tableau 23: L'actif du secteur (en 000FBU)**

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Actif immobilisé	38 065 031	44 723 918	45 314 037	54 028 048	89 797 692
Immobilisations incorporelles	1 118 704	847 404	558 537	187 862	425 279
Immobilisations corporelles	18 150 513	20 738 729	22 172 605	23 638 360	54 611 954
Immobilisations financières	18 795 813	23 137 785	22 582 896	30 201 827	37 233 980
Q/R dans les provisions techniques	4 935 191	5 640 460	7 788 656	7 139 911	9 806 718
Primes	1 186 308	1 112 345	2 209 237	1 844 305	2 209 666
Sinistres	3 748 883	4 528 115	5 579 419	5 295 607	7 597 052
Valeurs réalisables à CT	35 165 587	38 417 152	49 273 382	51 403 164	51 776 550
Créances sur les réassureurs	1 711 652	1 545 426	1 034 802	823 286	1 583 330
Créances sur les assurés et les agents	8 572 218	8 467 815	8 917 298	11 200 235	9 722 129
Personnel	5 107	21 450	103 356	77 460	161 402
Autres valeurs réalisables à CT	24 876 610	28 382 460	39 217 926	39 302 182	40 309 689
Valeurs disponibles	3 966 647	5 997 776	5 552 828	8 404 604	10 690 822
Banques et chèques postaux	3 957 476	5 987 464	5 441 458	8 355 984	10 651 921
Caisse	9 171	10 312	111 369	48 620	38 901
TOTAL ACTIF	82 132 455	94 779 306	107 928 903	120 975 728	165 060 927

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Pour l'exercice 2017, les actifs du secteur des assurances sont dominés par les immobilisations (89,8 milliards) et les valeurs réalisables à court terme (51,7 milliards). Les valeurs disponibles se chiffrent à 10,6 milliards tandis les parts des réassureurs dans les provisions techniques sont évaluées à 9,8 milliards.

IV.2. Présentation des postes du passif

Tableau 24: Le passif du secteur (en 000FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds propres	18 266 837	20 130 145	21 886 969	21 861 541	55 775 372
Capital	4 283 716	4 283 716	8 692 365	10 514 865	13 374 768
Réserves	5 457 761	5 980 239	2 822 413	2 805 663	10 145 169
Résultat, report & autres éléments des fonds propres	8 525 360	9 866 190	10 372 191	8 541 013	32 255 435
PPC et DLMT	3 196 362	2 849 389	5 243 984	6 762 702	6 520 401
PPC	1 623 000	1 623 000	2 513 750	2 513 750	2 583 750
DLMT	1 573 362	1 226 389	2 730 235	4 248 953	3 936 652
Provisions techniques	51 898 715	59 559 039	67 915 691	72 639 026	84 732 629
Primes	34 204 220	41 790 630	50 568 511	56 549 618	64 414 996
Sinistres	17 694 496	17 768 409	17 347 181	16 089 408	20 317 633
Dettes à court terme	7 160 212	11 777 656	13 969 320	17 169 192	16 641 828
Résultat en instance d'affectation (+/-)	1 610 329	463 077	-1 087 062	2 543 266	1 390 696
TOTAL PASSIF	82 132 455	94 779 306	107 928 903	120 975 728	165 060 927

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Le passif du secteur des assurances affiche une augmentation sur la période de 2013 à 2017, passant de 82 milliards en 2013 à 165 milliards en 2017.

Les provisions techniques occupent une place importante ; elles sont passées de 51,9 milliards en 2013 à 84,7 milliards en 2017, soit un taux de croissance de 63%. Cette croissance est alimentée par les provisions mathématiques de l'assurance Vie, spécialement celles relatives à l'épargne.

Quant aux capitaux propres, leur taux de croissance est de 155% vu qu'ils sont passés de 21,8 milliards en 2016 à 55,7 milliards en 2017. Cette hausse est due aux réévaluations de la valeur des actifs immobiliers effectuées par quatre sociétés d'assurances.

Les dettes à long et moyen termes viennent en dernière position avec un montant de 6,5 milliards en 2017.

IV.3. Présentation du Compte d'exploitation Non Vie

Tableau 25: Compte d'exploitation Crédit Non Vie (en 000FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes émises	24 203 536	25 135 809	25 724 240	24 897 812	26 083 128
Provisions de primes à (t-1)	5814791,23	6678038,78	8664585,17	8289866,2	7667984,4
Provisions de primes à (t)	6814861,78	6436734,25	8280230,35	6199354,11	7842174,23
Primes acquises	23 203 466	25 377 114	26 108 594	26 988 324	25 908 938
Primes cédées en réassurances	7 640 051	9 508 414	10 036 453	9 539 325	8 209 638
Q/R Provisions de primes à (t-1)	79090,637	86513,727	1739677,77	2051260,34	1755308,65
Q/R Provisions de primes à (t)	86513,727	70529,54	2051260,34	1755308,65	1628677,65
Primes acquises cédées aux réassureurs	7 632 628	9 524 398	9 724 870	9 835 277	8 336 269
Primes acquises nettes de réassurance	15 570 838	15 852 715	16 383 724	17 153 047	17 572 669
Total produits de placement	1 903 598	1 747 844	2 371 243	3 415 399	4 928 995
Total autres produits	186 374	-101 203	0	42 577	127 281
Solde débiteur	0	0	806 159	0	0
TOTAL CREDIT	18 054 315	19 210 169	21 067 142	20 688 862	23 671 062

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

De 2013 à 2017, le solde du compte d'exploitation Non Vie a été débiteur uniquement pour l'exercice 2015 d'un montant de 806 millions.

Tableau 26: Compte d'exploitation Débit Non Vie (en 000FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Sinistres payés	11 257 492	10 261 888	11 495 152	10 649 924	12 362 471
Provisions de sinistres à (t)	16913590,6	17395210,8	17058284,5	15884636,1	20273811,9
Provisions de sinistres à (t-1)	18622672,6	17045224,6	18316533,3	17058284,5	20212441,5
Charge des sinistres	9 548 410	10 611 874	10 236 903	9 476 275	12 423 841
Sinistres payés par les réassureurs	2 524 058	4 076 590	3 633 043	4 129 027	3 611 358
Q/R Provisions de sinistres à (t)	5133095,01	5467928,4	5471928,19	5325746,76	7532301,25
Q/R Provisions de sinistres à (t-1)	4180761,54	5030448,01	6431788,91	5471928,19	7336453,07
Prestations à la charge des réassureurs	3 476 392	4 514 070	2 673 182	3 982 846	3 807 206
Charge des sinistres nette de réassurance	6 072 018	6 097 804	7 563 721	5 493 429	8 616 635
Commissions payées	1305166,03	1688433,79	1751835,12	2020819,85	1724220,03
Commissions reçues	1 809 818	2 289 757	2 480 743	2 217 307	2 235 400
Montant net des commissions	-504 652	-601 323	-728 908	-196 487	-511 180
Total autres charges	10 552 736	11 733 669	12 067 783	12 168 358	13 132 995
Total Charges de placements	170312,062	243426,022	658530,391	887634,905	826508,881
Solde créditeur	1 370 396	25 781	0	2 258 088	563 986
TOTAL DEBIT	18 054 315	19 210 169	21 067 142	20 688 862	23 671 062

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

L'exercice 2017 met en évidence un bénéfice très faible (563 millions) par rapport à l'exercice précédent qui affichaient un solde créditeur d'un peu plus de deux milliards. Cette situation s'explique par les pertes

d'exploitation subies par trois sociétés du secteur dont la valeur globale dépasse 1 milliard (1 147 603 507).

IV.4. Présentation du compte d'exploitation Vie

Tableau 27: Compte d'exploitation Crédit Vie (en 000FBU)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes émises	9 426 082	10 973 451	11 182 838	12 037 324	14 526 887
Primes cédées en réassurance	989 458	1 156 377	1 255 764	1 694 170	1 349 695
Primes émises nettes de réassurance	8 436 624	9 817 073	9 927 074	10 343 154	13 177 192
Total produits de placement	300 387	454 126	3 248 662	4 433 598	4 191 030
Total autres produits	2 142 226	2 662 480	10	23 562	89 621
SOLDE DEBITEUR	0	0	0	0	0
TOTAL CREDIT	10 879 237	12 933 679	13 175 746	14 800 313	17 457 843

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Sur toute la période allant de 2013 à 2017, le compte d'exploitation Vie n'a jamais dégagé un solde débiteur.

Tableau 28: Compte d'exploitation Débit Vie (en 000FBU)

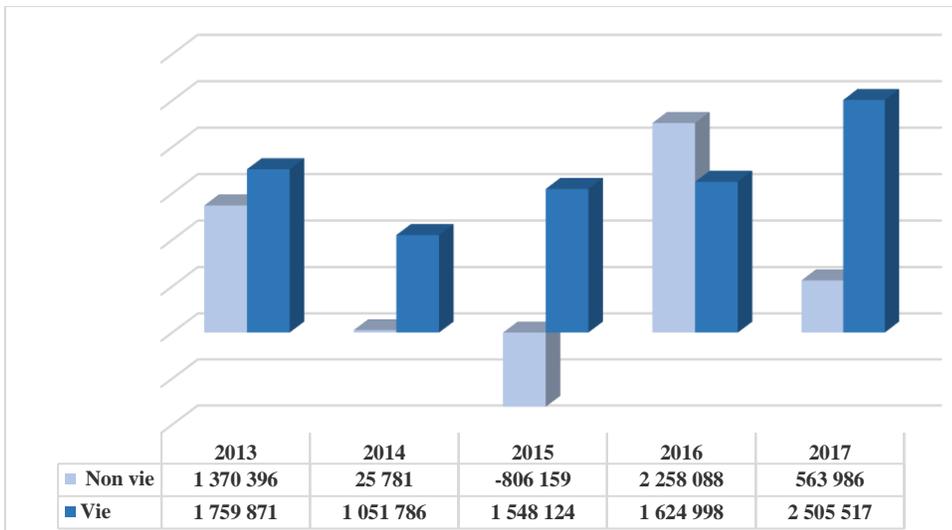
ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Prestations de l'exercice	1 799 169	3 464 479	3 759 096	4 226 867	6 003 934
Prestations à la charge des réassureurs	179 200	297 854	557 748	467 808	651 070
Charge des sinistres nette de réassurance	1 619 970	3 166 624	3 201 348	3 759 059	5 352 864
Dotation aux provisions de l'exercice	6 515 910	7 530 667	7 279 077	7 977 859	7 654 320
Q/R dans les dotations aux provisions	-26 521	-13 159	88 564	-166 424	491 992
Dotations aux provisions nettes de réassurance	6 542 431	7 543 826	7 190 513	8 144 283	7 162 328
Commissions payées	56 651	30 240	139 352	182 030	-598 621
Commissions reçues	217 284	249 215	250 531	374 952	322 277
Montant net des commissions	-160 633	-218 975	-111 179	-192 922	-73 094
Charge de gestion	1 117 598	1 390 417	1 334 080	1 459 754	2 377 554
Charges des placements	0	0	12 861	5 141	132 674
Solde créditeur	1 759 871	1 051 786	1 548 124	1 624 998	2 505 517
TOTAL DEBIT	10 879 237	12 933 679	13 175 746	14 800 313	17 457 843

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Le compte d'exploitation Vie affiche un résultat positif sur toute la période. Le résultat record de 2,5 milliards est observé en 2017 alors qu'il était de 1,6 milliards en 2016, 1,54 milliards en 2015 et 1,05 milliards en 2014.

Le graphique suivant donne une vue synthétique des analyses de ce paragraphe.

Graphique 5: Evolution du résultat d'exploitation (en 000 FBU)



Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Depuis 2014, le bénéfice des activités Vie est en croissance avec un montant record en 2017 où ce profit est de 2,5 milliards.

Cette situation diffère de celle observée en Non Vie où le bénéfice est passé de 2,25 milliards en 2016 à 563,9 millions en 2017.

CHAPITRE V : AUTRES INDICATEURS PERTINENTS

V.1. La marge de solvabilité du secteur

Le mode de calcul de la marge de solvabilité est fourni par les articles 370 à 373 du Code des assurances. La présente partie illustre la marge de solvabilité du secteur des assurances calculée conformément aux articles précités.

Tableau 29: Marge de solvabilité

MARGE DISPONIBLE	38 559 146 191
MARGE REGLEMENTAIRE NON VIE (a)	3 618 024 252
MARGE REGLEMENTAIRE VIE (b)	2 799 591 714
TOTAL MARGE REGLEMENTAIRE (a+b)	6 417 615 966
SURPLUS/DEFICIT DE MARGE	32 141 530 224
Marge disponible/marge réglementaire	600,8%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de 2017

Grâce au bénéfice observé en 2017 surtout en assurances Vie et à la réévaluation des actifs immobiliers de certaines sociétés, il ressort une marge disponible au sein du secteur d'un montant égale à 38,5 milliards. Quant à la marge réglementaire, elle est estimée à 6,4 milliards à savoir 3,6 milliards en assurance Non Vie et 2,8 milliards en assurance Vie. Il ressort donc un surplus de marge significatif d'une valeur de 32,1 milliards, ce qui dénote une marge disponible suffisante par rapport à la marge minimale requise.

Toutefois, il est à signaler que cette situation de marge globale du secteur n'est pas observée à l'identique par toutes les sociétés du secteur.

V.2. La couverture des engagements réglementés (Vie et Non Vie)

Dans l'article 336 du Code des assurances, le législateur a défini un certain nombre d'engagements réglementés dont les entreprises d'assurance doivent à toute époque, être en mesure de justifier l'évaluation à savoir :

- Les provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats ;
- Les postes du passif correspondant aux autres créances privilégiées ;
- Les dépôts de garantie des agents, des assurés et des tiers, s'il y a lieu ;
- Une provision de prévoyance en faveur des employés et agents destinée à faire face aux engagements pris par l'entreprise envers son personnel et ses collaborateurs.

Selon l'article 350, ces engagements réglementés doivent, à toute époque, être représentés par des actifs équivalents, placés et localisés au Burundi où les risques ont été souscrits. La présente partie illustre le taux de couverture de ces engagements par les entreprises du secteur.

Tableau 30: Couverture des engagements réglementés (en 000 FBU)

Elements	2013	2014	2015	2016	2017
Actifs représentatifs	55 329 185	51 487 718	51 509 130	68 511 941	74 570 866
Engagements réglementés	55 587 319	61 057 762	70 171 417	86 337 357	99 199 562
Insuffisance ou excédent	-258 134	-9 570 044	-18 662 287	-17 825 417	-24 628 696
Ratio de couverture	99,5%	84,3%	73,4%	79,4%	75,2%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Le taux de couverture des engagements réglementés du secteur est inférieur au minimum prudentiel de 100% depuis 2013. Il est passé de 73,4% en 2015 à 75,2% en 2017 en passant par 79,4% en 2016.

En 2017, l'insuffisance de couverture est très importante, soit -24,6 milliards.

V.3. La réassurance

La réassurance joue un rôle important dans la gestion du risque lié au portefeuille d'activités détenu par une compagnie d'assurances. De ce fait, un bon programme de réassurance est un indicateur de stabilité financière d'une compagnie. Toutefois, si la réassurance n'est pas bien gérée, elle peut conduire à des pertes énormes aussi bien pour la société que pour l'économie nationale.

Les analyses de cette partie retracent le niveau de certains indicateurs couramment utilisés pour apprécier la politique de réassurance d'une compagnie d'assurances à savoir :

- Le taux de cession qui montre le pourcentage des primes cédées en réassurance par rapport à toutes les primes émises ;
- Le solde de réassurance qui montre le bénéfice (perte) réalisé par les réassureurs.

V.3.1. La réassurance en assurances Non Vie

Tableau 31: Evolution du taux de cession des primes en réassurance en assurances Non Vie (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes émises	24 203 536	25 135 809	25 724 240	24 897 812	26 083 128
Primes cédées en réassurances	7 640 051	9 508 414	10 036 453	9 539 325	8 209 638
Taux de cession	32%	38%	39%	38%	31%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

De 2014 à 2016, le taux de cession des primes en assurances Non Vie oscillait entre 38% et 39% mais en 2017 ce taux a baissé sensiblement et est d'une valeur 31%. Cette situation est consécutive aux orientations de l'ARCA en matière de limitation de la réassurance.

Tableau 32: Evolution du solde de réassurance en assurance Non Vie (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes acquises cédées aux réassureurs	7 632 628	9 524 398	9 724 870	9 835 277	8 336 269
Prestations à la charge des réassureurs	3 476 392	4 514 070	2 673 182	3 982 846	3 807 206
Commissions reçues	1 809 818	2 289 757	2 480 743	2 217 307	2 235 400
Solde de réassurance	2 346 419	2 720 571	4 570 945	3 635 124	2 293 663

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Pour toute la période, le solde de réassurance a toujours été en faveur des réassureurs. De 2013 à 2015, il a augmenté très considérablement pour atteindre une valeur de 4,6 milliards. Toutefois, ce solde a connu une baisse non négligeable pour les deux dernières années pour s'établir à 2,3 milliards en 2017, soit une diminution de 50% par rapport à 2015.

V.3.2. La réassurance en assurances Vie

Tableau 33: Evolution du solde de réassurance et du taux de cession en assurances Vie (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes émises	9 426 082	10 973 451	11 182 838	12 037 324	14 526 887
Primes cédées en réassurances	989 458	1 156 377	1 255 764	1 694 170	1 349 695
Prestations à la charge des réassureurs	152 679	284 696	646 312	301 384	1 143 062
Commissions reçues	217 284	249 215	250 531	374 952	322 277
Taux de cession	10%	11%	11%	14%	9%
Solde de réassurance	619 496	622 467	358 921	1 017 835	-115 644

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Le taux de cession des assurances Vie du Burundi n'a jamais dépassé 14%. Ce taux record a été observé en 2016 avec un solde de plus de 1 milliard au profit des réassureurs. Le taux de cession le plus faible a été observé en 2017 avec une valeur inférieure à 10% et un solde de réassurance défavorable aux réassureurs, soit -115 millions.

V.4. Le management et gouvernance d'entreprise

Les dispositions relatives à la gouvernance d'entreprises d'assurances sont consignées dans les articles 396 à 400 du Code des assurances et dans le règlement N°540/93/002/2017 du 06/01/2017 portant mise en place des principes et règles applicables en matière de gestion et de gouvernance d'entreprises d'assurances.

Les lignes qui suivent montrent la situation de certains outils et autres dispositifs préconisés par le Code des assurances au sein des sociétés d'assurances :

- **L'instauration des fonctions d'audit et d'actuariat** (point e) de l'article 396) : seules trois sociétés disposent d'un service d'audit interne tandis que la fonction d'actuariat fait défaut dans toutes les sociétés du fait de la quasi-inexistence de ces experts dans notre pays.

- **La création des comités spécialisés au sein du conseil d'administration** (article 396 alinéa 2 et suivant) : toutes les sociétés se sont conformées à cette exigence bien que le fonctionnement de ces comités n'ait pas encore atteint la vitesse de croisière.
- **L'obligation de se doter d'un dispositif de contrôle interne** (article 397) : ce dispositif n'est pas tout à fait mis en place bien que la quasi-totalité des sociétés se soit dotée des manuels de procédures.
- **La production à l'intention du conseil d'administration avec copie à l'ARCA, d'au moins un rapport annuel de contrôle interne** (article 398) : seules deux sociétés ont transmis des rapports de contrôle interne à l'ARCA bien que ces derniers ne soient pas conformes aux exigences de l'article précité.
- **La politique de placement** (article 399) : six sociétés disposent d'une politique de placement.
- **La politique de réassurance** (article 400) : six sociétés disposent d'une politique de réassurance bien que les documents ne soient pas conformes aux exigences de l'article précité.

V.5. Rentabilité du secteur des assurances

Le revenu d'une compagnie lui permet d'absorber tous les chocs, attendus ou pas, à travers l'augmentation de sa capacité à générer un capital additionnel. De ce fait, la rentabilité d'une société en générale et d'une société d'assurances en particuliers contribue au renforcement de sa capacité à maintenir un capital suffisant à la pérennité de ses prestations et à sa viabilité de long terme.

La présente partie permettra de détecter le segment d'activité qui est le plus rentable et celui ne l'est pas.

V.5.1. Rentabilité de l'assurances Non Vie

A. Evolution des dépenses de l'assurances Non Vie

Cette partie se focalise sur les éléments relatifs à la souscription, à la réassurance et à la gestion des sinistres.

Quatre ratios sont utilisés dans cette analyse à savoir :

- Ratio des sinistres qui montre le pourcentage des primes de l'exercice utilisé pour régler les sinistres ;
- Ratio des commissions qui montre la part des primes utilisée pour payer les commissions dues aux intermédiaires ;
- Ratio des dépenses qui montre la part des primes de l'exercice utilisée pour régler les dépenses de fonctionnement ;
- Ratio combiné qui est calculé comme la somme des trois premiers et qui indique le pourcentage des primes annuelles utilisé dans la souscription, la gestion et le paiement des sinistres.

Tableau 34: Evolution des dépenses en assurances Non Vie (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes nettes acquises	15 570 838	15 852 715	16 383 724	17 153 047	17 572 669
Charge des prestations nette	6 072 018	6 097 804	7 563 721	5 493 429	8 616 635
Ratio des sinistres	39,0%	38,5%	46,2%	32,0%	49,0%
Commissions nettes	-504 652	-601 323	-728 908	-196 487	-511 180
Ratio des commissions	-3,2%	-3,8%	-4,4%	-1,1%	-2,9%
Frais de gestion	10 552 736	11 733 669	12 067 783	12 168 358	13 132 995
Ratio des dépenses	67,8%	74,0%	73,7%	70,9%	74,7%
Ratio combiné	103,5%	108,7%	115,4%	101,8%	120,9%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Le montant des commissions nettes de réassurance et le ratio des commissions sont négatifs sur toute la période, ce qui illustre que l'assurance Non Vie encaisse plus de commissions de la part des réassureurs qu'elle n'en paye à ses intermédiaires.

Le ratio combiné met en évidence que les primes annuelles ne couvrent pas la totalité des dépenses vu qu'il dépasse 100%. C'est ainsi que ce ratio a varié de 101 % à 121% sur la période de 2013 à 2017. Ce ratio a été détérioré par les dépenses qui représentent plus de 70% des primes acquises nettes depuis 2014.

B. Evolution des revenus de l'assurance Non Vie

Cette partie permet d'apprécier l'apport des revenus de placement sur le résultat d'exploitation des assurances Non Vie.

Tableau 35: Evolution des revenus en assurances Non Vie ⁴ (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes nettes acquises	15 570 838	15 852 715	16 383 724	17 153 047	17 572 669
Résultat Technique	-549 264	-1 377 434	-2 518 872	-312 253	-3 665 781
Résultat Technique en % des Primes nettes acquises	-3,5%	-8,7%	-15,4%	-1,8%	-20,9%
Produits financiers nets	1 733 286	1 504 418	1 712 713	2 527 764	4 102 486
Produits financiers en % des Primes nettes acquises	11,1%	9,5%	10,5%	14,7%	23,3%
Autres produits (charges)	186 374	-101 203	0	42 577	127 281
Autres produits (charges) en % des Primes nettes acquises	1,2%	-0,6%	0,0%	0,2%	0,7%
Ratio de rentabilité	8,8%	0,2%	-4,9%	13,2%	3,2%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

⁴ Les rubriques b, c et d correspondent à ceux du tableau 35

Il ressort de ce tableau que le ratio de rentabilité a affiché une décroissance sur la période de 2013 à 2015, passant de 8,8% en 2013 à -4,9% en 2015.

En 2016, le ratio de rentabilité est passé à 13,2% mais ce dynamisme n'a pas persisté puisque ce ratio est tombé à 3,2% en 2017.

V.5.2. Rentabilité de l'assurance Vie

A. Analyse des dépenses de l'assurance Vie

Tableau 36: Evolution des dépenses en assurances Vie (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes nettes acquises	8 436 624	9 817 073	9 927 074	10 343 154	13 177 192
Charge des prestations nette	8 162 400	10 710 450	10 391 861	11 903 342	12 515 192
Ratio des sinistres	96,7%	109,1%	104,7%	115,1%	95,0%
Commissions nettes	-160 633	-218 975	-111 179	-192 922	-73 094
Ratio des commissions	-1,9%	-2,2%	-1,1%	-1,9%	-0,6%
Frais de gestion	1 117 598	1 390 417	1 334 080	1 459 754	2 377 554
Ratio des dépenses	13,2%	14,2%	13,4%	14,1%	18,0%
Ratio combiné	108,1%	121,0%	117,0%	127,3%	112,5%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Les primes annuelles nettes de réassurance ne sont pas suffisantes pour permettre aux assureurs de couvrir leurs engagements envers les assurés. En effet, le ratio combiné dépasse 100% sur toute la période, ce qui a conduit à un résultat technique négatif comme illustré dans le tableau qui suit.

B. Analyse des revenus de l'assurance Vie

Tableau 37: Evolution des revenus en assurances Vie ⁵ (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2016	2017
Primes nettes acquises	8 436 624	9 817 073	9 927 074	10 343 154	13 177 192
Résultat Technique	-682 741	-2 064 819	-1 687 688	-2 827 021	-1 642 459
Résultat Technique en % des Primes nettes acquises	-8,1%	-21,0%	-17,0%	-27,3%	-12,5%
Produits financiers nets	300 387	454 126	3 235 801	4 428 457	4 058 356
Produits financiers en % des Primes nettes acquises	3,6%	4,6%	32,6%	42,8%	30,8%
Autres produits (charges)	2 142 226	2 662 480	10	23 562	89 621
Autres produits (charges) en % des Primes nettes acquises	25,4%	27,1%	0,0%	0,2%	0,7%
Ratio de rentabilité	20,9%	10,7%	15,6%	15,7%	19,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

⁵ Les rubriques b, c et d correspondent à ceux du tableau 37

Sur toute la période, le ratio de rentabilité est positif et dépasse 15% sauf en 2014. En 2017, le ratio de rentabilité est à 19%, ce qui illustre une croissance de 3,3% par rapport à l'exercice précédent.

V.6. La liquidité du secteur des assurances

Tableau 38: Evolution des actifs liquides du secteur (Vie & Non Vie) (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2017	2017
Banques et chèques postaux	3 957 476	5 987 464	5 441 458	8 355 984	10 651 921
Caisse	9 171	10 312	111 369	48 620	38 901
Total actifs liquides	3 966 647	5 997 776	5 552 828	8 404 604	10 690 822
Frais généraux	11 670 334	13 124 086	13 401 863	13 628 112	15 510 549
Ratio de liquidités	34,0%	45,7%	41,4%	61,7%	68,9%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices de 2013 à 2017

Depuis 2015, le ratio de liquidité est en croissance continue vu qu'il est passé de 41,4% en 2015 à 68,9% en 2017 en passant par 61,7% en 2016. Cependant, il reste inférieur au maximum prudentiel de 100%.

Tableau 39: Evolution des créances sur les assurés et agents (Vie & Non Vie) (en 000 de FBu)

ANNEE	2013	2014	2015	2017	2017
Créances sur les assurés et les agents	8 572 218	8 467 815	8 917 298	11 200 235	9 722 129
Primes émises	33 629 619	36 109 260	36 907 078	36 935 136	40 610 015
Part des créances dans les primes émises	25,5%	23,5%	24,2%	30,3%	23,9%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances, exercices 2013 à 2017

Après une hausse considérable en 2016, les créances sur assurés et agents affichent une légère baisse en 2017 en passant de 11,2 milliards à 9,7 milliards. Malgré cette baisse, ces créances restent énormes vu qu'elles immobilisent environ un quart (¼) du chiffre d'affaires de cette année.

Il est à noter que cette situation résulte de la pratique de souscription à crédit prohibée par la législation en assurances du fait qu'elle préjudicie aux intérêts des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurances.

ANNEXES

Annexe 1: Passif du Bilan 2017 (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JICB	JLICB	BAG	BVC	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	SOCAR VIE	EGIC-NV	SECTEUR
Fonds propres	28 971 635	3 142 493	500 000	6 289 117	1 527 838	4 089 481	6 056 675	2 500 988	502 500	2 194 645	55 775 372
Capital	3 214 000	1 000 000	500 000	1 854 382	500 166	1 698 450	1 038 520	1 062 750	502 500	2 004 000	13 374 768
Réserves	1 211 445	106 709	0	136 223	266 687	227 887	4 422 220	3 583 354	0	190 645	10 145 169
Résultat, report & autres éléments des fonds propres	24 546 190	2 035 785	0	4 298 512	760 986	2 163 145	595 934	-2 145 116	0	0	32 255 435
PPC et DLMT	4 708 428	0	0	747 082	0	913 750	0	151 141	0	0	6 520 401
PPC	1 670 000	0	0	0	0	913 750	0	0	0	0	2 583 750
DLMT	3 038 428	0	0	747 082	0	0	0	151 141	0	0	3 936 652
Provisions techniques	54 956 852	4 512 136	3 396 242	5 810 085	3 302 126	3 913 037	2 277 788	4 639 157	1 699 807	225 399	84 732 629
Primes	49 836 315	2 789 461	3 355 536	814 931	3 302 126	1 618 274	707 828	218 508	1 696 693	75 324	64 414 996
Sinistres	5 120 538	1 722 674	40 707	4 995 154	0	2 294 763	1 569 960	4 420 648	3 114	150 075	20 317 633
Dettes à court terme	6 494 293	4 285 376	224 239	2 911 602	123 207	38 046	591 963	855 843	868 852	248 408	16 641 828
Résultat en instance d'affectation (+/-)	1 689 688	0	308 443	160 220	91 403	-347 009	106 257	-425 160	76 804	-269 949	1 390 696
TOTAL PASSIF	96 820 896	11 940 005	4 428 924	15 918 106	5 044 573	8 607 306	9 032 683	7 721 969	3 147 962	2 398 503	165 060 927

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 2: Actif du Bilan 2017 (données en 000 de FBU)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JICB	JLICB	BAG	BVC	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	SOCAR VIE	EGIC-NV	SECTEUR
Actif immobilisé	59 830 458	4 894 885	188 149	7 960 704	3 112 960	4 075 858	5 481 397	4 253 280	2 426 226	562 919	89 797 692
Immobilisations incorporelles	17 278	0	0	13 526	15 485	377 436	1 555	0	257 854	257 771	425 279
Immobilisations corporelles	33 100 537	167 678	13 828	6 766 955	1 915 242	3 649 799	4 435 183	4 100 870	208 814	253 048	54 611 954
Immobilisations financières	26 712 643	4 727 207	174 321	1 180 224	1 182 234	48 623	1 044 659	152 410	1 959 558	52 100	37 233 980
Q/R dans les provisions techniques	1 003 500	2 906 253	187 553	1 938 334	0	864 251	262 127	2 115 132	458 185	71 382	9 806 718
Primes	-53 390	1 682 068	122 802	0	0	0	0	0	458 185	0	2 209 666
Sinistres	1 056 890	1 224 186	64 751	1 938 334	0	864 251	262 127	2 115 132	0	71 382	7 597 052
Valeurs réalisables à CT	32 987 236	1 005 244	4 013 434	4 756 094	1 891 826	3 280 048	3 204 378	386 290	85 400	166 600	51 776 550
Créances sur les réassureurs	1 583 330	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 583 330
Créances sur les assurés et les agents	1 846 321	472 992	35 038	3 899 269	37 580	781 587	2 132 323	325 101	42 000	149 919	9 722 129
Personnel	63 673	0	0	9 129	2 478	0	70 673	15 446	2	0	161 402
Autres valeurs réalisables à CT	29 493 913	532 252	3 978 396	847 697	1 851 767	2 498 461	1 001 382	45 742	43 398	16 681	40 309 689
Valeurs disponibles	2 999 702	3 133 622	39 787	1 262 974	39 787	387 148	84 781	967 267	178 151	1 597 601	10 690 822
Banques et chèques postaux	2 972 756	3 132 901	39 787	1 262 974	39 787	383 663	79 888	965 581	177 514	1 597 069	10 651 921
Caisse	26 946	721	0	0	0	3 486	4 893	1 686	637	532	38 901
TOTAL ACTIF	96 820 896	11 940 005	4 428 924	15 918 106	5 044 573	8 607 306	9 032 683	7 721 969	3 147 962	2 398 503	165 060 927

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 3: Compte d'exploitation Non Vie (crédit 2017) (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC-NV	SECTEUR NON VIE
Primes émises	8 030 013	6 704 285	4 787 794	3 411 219	2 128 573	606 968	414 276	26 083 128
Provisions de primes à (t-1)	1 164 130	2 482 078	763 097	2 141 165	964 311	153 203	0	7 667 984
Provisions de primes à (t)	1 617 847	2 789 461	814 931	1 618 274	707 828	218 508	75 324	7 842 174
Primes acquises	7 576 296	6 396 901	4 735 960	3 934 110	2 385 056	541 662	338 952	25 908 938
Primes cédées en réassurances	1 504 375	4 157 982	1 570 978	546 371	215 302	116 070	98 561	8 209 638
Q/R Provisions de primes à (t-1)	1 378	1 753 930	0	0	0	0	0	1 755 309
Q/R Provisions de primes à (t)	-53 390	1 682 068	0	0	0	0	0	1 628 678
Primes acquises cédées aux réassureurs	1 559 143	4 229 845	1 570 978	546 371	215 302	116 070	98 561	8 336 269
Primes acquises nettes de réassurance	6 017 153	2 167 057	3 164 982	3 387 739	2 169 755	425 592	240 391	17 572 669
Total produits de placement	3 097 629	560 145	489 228	476 921	93 526	86 711	124 835	4 928 995
Total autres produits	0	0	0	127280,83	0	0	0	127280,828
Solde débiteur	0	0	0	347 009	0	425 160	269 949	0
TOTAL CREDIT	9 114 782	2 727 201	3 654 210	4 338 949	2 263 281	937 463	635 175	23 671 062

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 4: Compte d'exploitation Non Vie (débit 2017) (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC-NV	SECTEUR NON VIE
Sinistres payés	3 848 278	2 422 912	2 006 550	2 749 421	1 163 592	163 440	8 277	12 362 471
Provisions de sinistres à (t)	5 120 538	1 722 674	4 995 154	2 294 763	1 569 960	4 420 648	150 075	20 273 812
Provisions de sinistres à (t-1)	4 918 614	1 483 675	5 802 588	2 074 242	1 744 879	4 188 444	0	20 212 442
Charge des sinistres	4 050 202	2 661 911	1 199 116	2 969 942	988 673	395 644	158 352	12 423 841
Sinistres payés par les réassureurs	420 629	1 597 002	438 611	886 862	203 547	64 708	0	3 611 358
Q/R Provisions de sinistres à (t)	1 056 890	1 224 186	1 938 334	864 251	262 127	2 115 132	71 382	7 532 301
Q/R Provisions de sinistres à (t-1)	657 948	1 109 129	2 472 074	926 610	161 046	2 009 646	0	7 336 453
Prestations à la charge des réassureurs	819 570	1 712 058	-95 129	824 502	304 628	170 194	71 382	3 807 206
Charge des sinistres nette de réassurance	3 230 632	949 853	1 294 245	2 145 440	684 045	225 450	86 970	8 616 635
Commissions payées	478 473	553 610	342 498	187 287	116 875	29 793	15 684	1 724 220
Commissions reçues	397 831	1 112 697	603 119	48 786	34 133	20 947	17 889	2 235 400
Montant net des commissions	80 643	-559 086	-260 621	138 501	82 742	8 846	-2 205	-511 180
Total autres charges	4 866 554	1 313 065	2 318 487	2 055 008	1 326 304	703 167	550 410	13 132 995
Total Charges de placements	732 508	0	94 001	0	0	0	0	826 509
Solde créditeur	204 445	1 023 370	208 098	0	170 190	0	0	563 986
TOTAL DEBIT	9 114 782	2 727 201	3 654 210	4 338 949	2 263 281	937 463	635 175	23 671 062

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 5: Compte d'exploitation Vie (crédit 2017) (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JLICB	BVC	SOCAR VIE	SECTEUR VIE
Primes émises	9 865 402	1 340 705	1 249 805	2 070 975	14 526 887
Primes cédées en réassurance	606 361	122 521	158 116	462 698	1 349 695
Primes émises nettes de réassurance	9 259 041	1 218 184	1 091 690	1 608 277	13 177 192
Total produits de placement	3 810 841	122 802	153 990	103 397	4 191 030
Total autres produits	0	88 996	625	0	89 621
SOLDE DEBITEUR	0	0	0	0	0
TOTAL CREDIT	13 069 882	33 806	1 246 305	2 169 859	17 457 843

Source : Etats financiers des compagnies de l'exercice 2017

Annexe 6: Compte d'exploitation Vie (débit 2017) (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JLICB	BVC	SOCAR VIE	SECTEUR VIE
Prestations de l'exercice	3 536 259	2 058 281	354 738	54 656	6 003 934
Prestations à la charge des réassureurs	404 840	112 491	103 763	29 976	651 070
CHARGE DES SINISTRES NETTE DE REASSURANCE	3 131 419	1 945 790	250 975	24 681	5 352 864
Dotation aux provisions de l'exercice	6 686 091	-830 790	307 749	1 491 270	7 654 320
Q/R dans les dotations aux provisions	0	33 806	0	458 185	491 992
DOTATIONS AUX PROVISIONS NETTES DE REASSURANCE	6 686 091	-864 596	307 749	1 033 084	7 162 328
Commissions payées	59 309	-830 790	16 394	156 465	-598 621
Commissions reçues	121 272	16 989	61 808	122 208	322 277
MONTANT NET DES COMMISSIONS	-61 963	25	-45 414	34 257	-73 094
Charge de gestion	1 220 277	16 964	597 465	542 848	2 377 554
Charges des placements	513	132 161	0	0	132 674
Solde créditeur	2 093 544	0	135 530	76 804	2 505 517
TOTAL DEBIT	13 069 882	308 443	1 246 305	2 169 859	17 457 843

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 7: Taux de cession par société en Non Vie en 2017 (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC-NV	SECTEUR NON VIE
Primes émises	8 030 013	6 704 285	4 787 794	3 411 219	2 128 573	606 968	414 276	26 083 128
Primes cédées en réassurances	1 504 375	4 157 982	1 570 978	546 371	215 302	116 070	98 561	8 209 638
Taux de cession	19%	62%	33%	16%	10%	19%	24%	31%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 8: Solde de réassurance par société en Non Vie en 2017 (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC-NV	SECTEUR NON VIE
Primes acquises cédées aux réassureurs	1 559 143	4 229 845	1 570 978	546 371	215 302	116 070	98 561	8 336 269
Prestations à la charge des réassureurs	819 570	1 712 058	-95 129	824 502	304 628	170 194	71 382	3 807 206
Commissions reçues	397 831	1 112 697	603 119	48 786	34 133	20 947	17 889	2 235 400
Solde de réassurance	341 742	1 405 090	1 062 988	-326 917	-123 459	-75 071	9 290	2 293 663

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 9: Solde de réassurance et taux de cession par société en Vie en 2017 (données en 000 de FBu)

ANNEE	2 017	2 017	2 017	2 017	2 017
SECTEUR	SOCABU	JLICB	BVC	SOCAR VIE	SECTEUR VIE
Primes émises	9 865 402	1 340 705	1 249 805	2 070 975	14 526 887
Primes cédées en réassurances	606 361	122 521	158 116	462 698	1 349 695
Prestations à la charge des réassureurs	404 840	112 491	103 763	29 976	651 070
Commissions reçues	121 272	16 989	61 808	122 208	322 277
Taux de cession	6%	9%	13%	22%	9%
Solde de réassurance	80 249	-6 960	-7 456	310 515	376 348

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 10: Ratio des dépenses en assurance Vie de chaque compagnie (2017) (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JLICB	BVC	SOCAR VIE	SECTEUR VIE
Primes nettes acquises	9 259 041	1 218 184	1 091 690	1 608 277	13 177 192
Charge des prestations nette	9 817 509	1 081 194	558 723	1 057 765	12 515 192
Ratio des sinistres	106,0%	88,8%	51,2%	65,8%	95,0%
Commissions nettes	-61 963	25	-45 414	34 257	-73 094
Ratio des commissions	-0,7%	0,0%	-4,2%	2,1%	-0,6%
Frais de gestion	1 220 277	16 964	597 465	542 848	2 377 554
Ratio des dépenses	13,2%	1,4%	54,7%	33,8%	18,0%
Ratio combiné	118,5%	90,1%	101,7%	101,7%	112,5%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 11: Ratio de rentabilité en assurance Vie (2017) (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JLICB	BVC	SOCAR VIE	SECTEUR VIE
Primes nettes acquises	9 259 041	1 218 184	1 091 690	1 608 277	13 177 192
Résultat Technique	-1 716 783	120 001	-19 085	-26 593	-1 642 459
Résultat Technique en % des Primes nettes acquises	-18,5%	9,9%	-1,7%	-1,7%	-12,5%
Produits financiers nets	3 810 327	-9 358	153 990	103 397	4 058 356
Produits financiers en % des Primes nettes acquises	41,2%	-0,8%	14,1%	6,4%	30,8%
Autres produits (charges)	0	88 996	625	0	89 621
Autres produits (charges) en % des Primes nettes acquises	0,0%	7,3%	0,1%	0,0%	0,7%
Ratio de rentabilité	22,6%	16,4%	12,4%	4,8%	19,0%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 12: Ratio des dépenses en assurance Non Vie (2017) (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC-NV	SECTEUR NON VIE
Primes nettes acquises	6 017 153	2 167 057	3 164 982	3 387 739	2 169 755	425 592	240 391	17 572 669
Charge des prestations nette	3 230 632	949 853	1 294 245	2 145 440	684 045	225 450	86 970	8 616 635
Ratio des sinistres	53,7%	43,8%	40,9%	63,3%	31,5%	53,0%	36,2%	49,0%
Commissions nettes	80 643	-559 086	-260 621	138 501	82 742	8 846	-2 205	-511 180
Ratio des commissions	1,3%	-25,8%	-8,2%	4,1%	3,8%	2,1%	-0,9%	-2,9%
Frais de gestion	4 866 554	1 313 065	2 318 487	2 055 008	1 326 304	703 167	550 410	13 132 995
Ratio des dépenses	80,9%	60,6%	73,3%	60,7%	61,1%	165,2%	229,0%	74,7%
Ratio combiné	135,9%	78,6%	105,9%	128,1%	96,5%	220,3%	264,2%	120,9%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017

Annexe 13: Ratio de rentabilité en assurance Non Vie (2017) (données en 000 de FBu)

ANNEE	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017	2017
COMPAGNIE	SOCABU	JICB	BAG	SOCAR AG	UCAR AG	SOGEAR	EGIC-NV	SECTEUR NON VIE
Primes nettes acquises	6 017 153	2 167 057	3 164 982	3 387 739	2 169 755	425 592	240 391	17 572 669
Résultat Technique	-2 160 676	463 225	-187 129	-951 210	76 664	-511 871	-394 784	-3 665 781
Résultat Technique en % des Primes nettes acquises	-35,9%	21,4%	-5,9%	-28,1%	3,5%	-120,3%	-164,2%	-20,9%
Produits financiers nets	2 365 122	560 145	395 227	476 921	93 526	86 711	124 835	4 102 486
Produits financiers en % des Primes nettes acquises	39,3%	25,8%	12,5%	14,1%	4,3%	20,4%	51,9%	23,3%
Autres produits (charges)	0	0	0	127 281	0	0	0	127 281
Autres produits (charges) en % des Primes nettes acquises	0,0%	0,0%	0,0%	3,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%
Ratio de rentabilité	3,4%	47,2%	6,6%	-10,2%	7,8%	-99,9%	-112,3%	3,2%

Source : Etats financiers des compagnies d'assurances de l'exercice 2017